



Ministère des solidarités et de la santé
Ministère du travail
Ministère de l'action et des comptes publics

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

Sous-direction de l'observation de la santé et de l'assurance maladie

Bureau des établissements de santé

Personne chargée du dossier : **Gaëlle GATEAUD**

tél. : 01 40 56 80 74

fax : 01 40 56 81 20

mél. : gaelle.gateaud@sante.gouv.fr

La ministre des solidarités et de la santé

à

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des
agences régionales de santé

INSTRUCTION N° DREES/BES/2018/264 du 30 novembre 2018 relative au contenu et au calendrier de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE).

Date d'application : immédiate

NOR : **SSAE1832889J**

Classement thématique : Etablissements de santé

Validée par le CNP le 7 décembre 2018 - Visa CNP 2018-110

Résumé : Cette instruction précise le calendrier et le contenu de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) au titre de l'année 2018
Mots-clés : SAE
Textes de référence : Arrêté du 9 septembre 2010 relatif à la collecte et à la transmission des informations nécessaires à l'établissement de la statistique annuelle des établissements de santé n° NOR SASE1030799A publié au bulletin officiel du ministère du 15 octobre 2010 Instruction DREES/BES/2018/190 du 20 août 2018 relative à la participation des ARS au contrôle de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) au titre de l'année 2018
Circulaires abrogées : Cette instruction abroge les instructions numérotées DREES/BES/2010/383, DREES/BES/2011/408, DREES/BES/2012/413, DREES/BES/2013/407, DREES/BES/2014/331, DREES/BES/2015/344, DREES/BES/2016/337 et DREES/BES/2017/321
Circulaires modifiées : Néant
Annexes : Annexe 1 : Note détaillant les modifications de la SAE 2018 Annexe 2 : Bordereaux de la SAE 2018

Diffusion : Les établissements concernés doivent être destinataires de cette circulaire, par l'intermédiaire des services déconcentrés ou des ARS, selon le dispositif existant au niveau régional.

Objectifs

La statistique annuelle des établissements de santé (SAE) a pour principaux objectifs de :

- Caractériser de façon précise les établissements : structure, capacités, équipements des plateaux techniques et personnels ;
- Caractériser l'activité réalisée, par type d'activité ou discipline d'équipement ;
- Recueillir des indicateurs sur la mise en œuvre des politiques nationales et le suivi des activités de soins soumises à autorisation.

Elle permet ainsi :

- Une cartographie fine des établissements de santé ;
- Une analyse de l'activité mise en regard des moyens ;
- La production d'indicateurs pour le suivi des politiques nationales et régionales ;
- L'alimentation de tableaux de bord, d'indicateurs de suivi des ARS, HOSPIDIAG, du site SCOPE-SANTE, etc.

Champ

La SAE concerne tous les établissements de santé publics et privés installés en France (métropole et DOM), y compris les structures qui ne font qu'un seul type d'hospitalisation (exemple : hospitalisation à temps partiel, hospitalisation à domicile, etc.) ou qui ont une autorisation pour une seule activité de soins donnée. Sont également inclus les services pénitentiaires des établissements de santé et les secteurs militaires des établissements de santé.

Contenu de la SAE

Les données recueillies auprès des établissements de santé dans le cadre de l'enquête SAE portent principalement sur :

- Des indicateurs de suivi des politiques nationales ;
- Les capacités d'accueil, par type d'activité et par disciplines d'équipement regroupées ;
- L'activité réalisée, par type d'activité et par disciplines d'équipement regroupées ;
- L'équipement, l'activité et le personnel du plateau technique ;
- L'équipement, l'activité et le personnel de chaque activité de soins soumise à autorisation ;
- Les effectifs, qu'il s'agisse des personnels médicaux salariés ou libéraux, des internes ou des faisant fonction d'internes et des étudiants en diplômes interuniversitaires de spécialité, des sages-femmes et des personnels non médicaux.

Refonte de la SAE

La SAE a fortement évolué depuis la collecte des données 2013, avec un questionnaire rénové. Cette refonte a visé une plus grande cohérence du système d'information sur les établissements pour les utilisateurs, en s'appuyant sur les autres recueils (notamment le PMSI) et une simplification du recueil des données pour les établissements.

Les trois principaux changements apportés par la refonte ont été :

- le mode d'interrogation : le recueil s'effectue désormais au niveau des établissements géographiques et non des entités juridiques, dans le public comme dans le privé ;

- le questionnaire a été remanié en profondeur sur plusieurs thèmes. Il est modulable, en fonction d'un bordereau FILTRE initial, qui a pour but de définir les modules de questionnement devant être soumis à chaque établissement ;
- certaines variables d'activité sont depuis cette refonte pré-remplies à l'aide de données des PMSI-MCO et HAD, afin de permettre la convergence entre SAE et PMSI. Depuis la SAE 2016, les données d'activité des soins de suite et réadaptation (SSR) sont pré-remplies par le PMSI-SSR. Cette alimentation automatique, fruit d'une collaboration DREES-ATIH, sera effectuée en cours de collecte et permettra aux établissements de valider ces données d'activité en cohérence avec les facteurs de production.

La collecte des données 2018 s'inscrit dans le prolongement de la collecte rénovée des données 2013 dont elle reprend les principes. Vous trouverez en annexe une note détaillant les modifications de la SAE 2018, les bordereaux de la SAE 2018, ainsi que les spécifications pour le calcul des données PMSI qui seront importées sur le site de collecte SAE en cours de collecte. Ces bordereaux et ces spécifications sont très proches de ceux de la SAE 2017, en incluant quelques actualisations et modifications nécessaires.

Procédure d'enquête

La SAE est collectée par internet¹ depuis 2000, via un site dédié : <https://www.sae-collecte.sante.gouv.fr>.

Une hotline, assurée par la société IPSOS Observer, est à disposition des établissements dès le début de la collecte pour les assister. Les interlocuteurs de la hotline sont joignables du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures 30.

- N° de téléphone : **01.41.98.97.97**
- E-mail : hotlinesae@ipsos.com

Les établissements de santé peuvent également contacter, pour toute question relative au remplissage de l'enquête, le correspondant SAE de leur région.

Les données renseignées par les établissements font l'objet d'un contrôle qualité et d'une validation effectués par le réseau des ARS et/ou par la société IPSOS Observer à partir de spécifications données par la DREES. Cette validation se fera au fil de l'eau à partir du moment où l'établissement a validé son questionnaire. Elle se déroulera jusqu'à fin juin 2019 et pourra donner lieu à une demande de compléments d'informations auprès de l'établissement.

Calendrier

Le matériel de collecte (questionnaire personnalisé conforme à celui figurant en annexe, aide au remplissage, cahier des nomenclatures et manuel d'utilisation du site) sera envoyé aux établissements de santé durant la seconde quinzaine de janvier 2019, en tenant compte des réponses au questionnaire sur le recensement des besoins en documentation papier réalisé en septembre 2018.

Le site internet de collecte de la SAE 2018 ouvrira le 31 janvier 2019.

La réponse des établissements à l'enquête SAE est attendue à des dates différentes en fonction de leur statut et de leur activité :

- Les établissements de l'assistance publique (AP-HP, Hospices civils de Lyon et APHM), du Service de santé des armées, les entités juridiques publiques de 600 lits (ou plus) ou ayant au moins deux établissements de court séjour, les établissements privés de soins de courte

¹ Les établissements ont toujours la possibilité de répondre par papier, mais ce mode de recueil n'est utilisé que par une fraction minime d'entre eux (environ 1 % des établissements en 2018).

durée MCO (catégorie 131, 122, 128, 129, 365), doivent répondre avant le 4 avril 2019 (à minuit heure métropolitaine).

- Les autres établissements doivent fournir leur réponse avant le 14 mars 2019 (à minuit heure métropolitaine).

Le respect de ce calendrier est essentiel pour garantir une mise à disposition des données la plus rapide possible. Par conséquent, les réponses tardives ne pourront pas être prises en compte.

La date limite de réponse propre à chaque établissement sera communiquée via un courrier personnalisé, envoyé en même temps que le matériel de collecte. Seront également communiqués dans ce courrier les codes d'accès personnalisés au site internet de collecte.

Diffusion des données

Une fois la collecte terminée et les données validées, la SAE est diffusée, à la fin de l'été, via le site internet de diffusion suivant : <http://www.sae-diffusion.sante.gouv.fr>.

Pour la ministre et par délégation,

Vu au titre du CNP par la Secrétaire
générale des ministères chargés des
affaires sociales.

La Secrétaire générale

signé

Sabine Fourcade

Le Directeur de la recherche, des études, de
l'évaluation et des statistiques

signé

Jean-Marc Aubert

Annexe technique - Modifications apportées aux bordereaux de la SAE 2018

*Pour la campagne 2018, le questionnaire de la SAE varie peu. Dans le bordereau **PERINAT**, trois nouvelles questions ont été ajoutées afin de comptabiliser l'activité des bébés restés auprès de leur mère. Ces données seront importées du PMSI et ne seront pas modifiables directement par les établissements.*

*Cette année, c'est le bordereau **DOULEUR** qui sera proposé au lieu du bordereau **PALIA**, puisque ces bordereaux sont proposés en alternance une année sur deux.*

*Enfin, dans les bordereaux **Q20** et **Q22**, le personnel de médecine d'urgence doit à présent être déclaré séparément du personnel de médecine générale.*

Modifications et simplifications de bordereaux

- **Bordereau PN – Suivi des politiques nationales et des missions de service public**
Suppression des questions sur l'existence d'une convention ou d'un accord-cadre de coopération internationale.
⇒ [Suppression des cases A70, A71 et A72](#)
- **Bordereau PSY – Psychiatrie**
Suppression de la question sur le nombre de conseils de secteur.
⇒ [Suppression de la case A5](#)
- **Bordereau PHARMA – Pharmacie**
Ajout d'une question filtre concernant l'appartenance de la PUI à une coopération. Si la PUI appartient à une coopération, alors les cases A8 à E9 doivent être renseignées.
⇒ [Création de la case A36](#)

Suppression de la question sur le contrat de bon usage des médicaments.
⇒ [Suppression de la case A15](#)
- **Bordereau PERINAT – Périnatalité**
Ajout de questions pour recenser l'activité en nombre de séjours et de journées des bébés restés auprès de leur mère. Les données sont importées du PMSI et ne sont pas modifiables directement par l'établissement.
⇒ [Ajout des cases E3, E4 et E5](#)
- **Bordereau DIALYSE – Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale**
Suppression de la ligne 19 concernant l'activité des autres techniques d'épuration extra-rénale. Cette activité est en effet déjà comptabilisée dans l'activité d'hémodialyse.
⇒ [Suppression des cases A19, B19 et C19](#)
- **Bordereau URGENCES – Structure des urgences**
Suppression des questions portant sur l'accueil des malades pour une spécialité donnée.
⇒ [Suppression des cases A5, A6, A7, A8, A9 et A10](#)
- **Bordereau SMURSAMU – SMUR et SAMU**
Suppression de la question sur la participation de la médecine libérale à la PDSA.
⇒ [Suppression de la case A38](#)

Suppression des modalités « brancardiers » et « assistants du service social » de la liste des personnels concourant à l'activité de SAMU.
⇒ [Suppression des cases E50, F50, G50, E51, F51 et G51](#)

- **Bordereau Q20 – Personnels médicaux (hors internes) des établissements sanitaires par spécialité exercée**

Ajout d'une ligne pour comptabiliser le personnel de médecine d'urgence. Le personnel de médecine d'urgence ne doit en effet plus être comptabilisé avec celui de médecine générale.

⇒ Création des cases A49, B49, C49, D49, E49, F49, G49, H49, I49, J49, K49, L49, M49, N49, O49, P49, S49, T49 et U49

Suppression de la question concernant le total des ETP budgétés.

⇒ Suppression de la case I47

- **Bordereau Q22 – Internes et faisant fonction d'internes**

Ajout d'une case pour comptabiliser les internes en médecine d'urgence.

⇒ Création de la case A7

- **Fiche de synthèse SYGEN – Activité générale et activités autorisées**

Ajout d'une ligne pour comptabiliser les antennes SMUR dans la partie 5 concernant les activités autorisées ou spécifiques.

Dans la partie 6 concernant les personnels médicaux et internes, la ligne sur la médecine générale a été supprimée pour devenir un sous-ensemble de la ligne « Spécialités médicales », au même titre que les médecins urgentistes dont le personnel est à présent isolé du personnel de médecine générale :

- Ajout d'une ligne « Dont médecins généralistes (hors médecins urgentistes) »
- Ajout d'une ligne « Dont médecins urgentistes »

Suppression de la question sur le contrat de bon usage des médicaments dans la partie 8 concernant l'activité des laboratoires et pharmacies.

- **Fiche de synthèse PDSE – Permanence des soins**

Ajout d'une ligne pour comptabiliser les antennes SMUR.

Modifications de libellés dans les bordereaux existants

Ces modifications ne changent pas la numérotation des cases par rapport à la SAE 2017. Elles visent uniquement à clarifier ou éventuellement compléter certains libellés.

- **Bordereau BLOCS – Sites opératoires et salles d'intervention**

Ajout d'une précision dans le libellé de la ligne 16 : « Chirurgiens y compris gynéco-obstétriciens » au lieu de « Chirurgiens ».

- **Bordereau BIO – Biologie médicale et anatomo-cytopathologie**

Modification de la liste des actes du frottis du col utérin de la ligne 20 avec l'ajout des codes JKQX347, JKQX261, JKQX147 et JKQX426, actes CCAM existants depuis le 2 juin 2018.

Modification de la date du décret dans l'astérisque relatif aux cases B3 et B4 concernant l'activité produite pour des patients externes. Le décret est celui en date du 26 janvier 2016.

- **Bordereau PERINAT – Périnatalité**

Ajout d'une précision sur la forme d'autorisation détenue par l'établissement : l'établissement doit indiquer l'autorisation détenue au 31 décembre.

- **Bordereau URGENCES – Structure des urgences**

Modification du libellé de la case A2 où le terme « *structure* » a été remplacé par le terme « *autorisation* ». Le libellé devient ainsi : « Si oui, s'agit-il d'une autorisation d'urgences générales ? ».

Modification du libellé de la case A4 où le terme « *structure* » a été remplacé par le terme « *autorisation* ». Le libellé devient donc : « Si oui, s'agit-il d'une autorisation d'urgences pédiatriques ? ».

- **Bordereau SMURSAMU – SMUR et SAMU**

Modification du libellé de la case A2 : « Si oui, s'agit-il d'une autorisation de SMUR général ? » au lieu de « Si oui, s'agit-il d'un SMUR général ? ».

Modification du libellé de la case A4 : « Si oui, s'agit-il d'une autorisation de SMUR pédiatrique ? » au lieu de « Si oui, s'agit-il d'un SMUR pédiatrique ? ».

Modification du libellé de la case A5 : « Si oui, avez-vous une autorisation d'antenne SMUR ? » au lieu de « Si oui, êtes-vous une antenne SMUR ? ».

Modification du libellé de la case A35 : « Dont médecins régulateurs hospitaliers participant à l'AMU » au lieu de « Dont médecins régulateurs titulaires de l'AMU ».

- **Bordereau Q20 – Personnels médicaux (hors internes) des établissements sanitaires par spécialité exercée**

Modification du libellé de la ligne 2 : « Médecine générale (hors DES urgentistes, hors gériatrie) » au lieu de « Médecine générale (y compris DES urgentistes, hors gériatrie) ». À présent, le personnel de médecine d'urgence doit être renseigné en ligne 49.

Modification du libellé concernant les ETP des praticiens salariés du public : « Établissement public » au lieu de « Secteur public ». Les colonnes K à P doivent uniquement être renseignées par les établissements du public.

- **Bordereau Q22 – Internes et faisant fonction d'internes**

Modification du libellé de la case A1 : « Médecine (toutes spécialités confondues, hormis celles de médecine générale et médecine d'urgence) » au lieu de « Médecine (toutes spécialités confondues, hormis celle de médecine générale) ».

Modification du libellé de la case A4 : « Médecine générale (hors DES urgentistes) » au lieu de « Médecine générale (y compris DES urgentistes) ». À présent, les internes en médecine d'urgence doivent être comptabilisés en case A7.

- **Fiche de synthèse SRS (ex-SROS) – Indicateurs SRS (ex-SROS)**

Modification du titre de la fiche de synthèse : le terme SROS est remplacé par SRS (ex-SROS).

QUESTIONNAIRE SAE 2018

Identification, organisation et filtre

ID1 : Identification de l'entité interrogée	page 2
ID2 : Complément d'identification	page 3
STB : Structure de l'interrogation en psychiatrie et en USLD	page 4
ORG : Organisation et coopération	page 5
PN : Suivi de politiques nationales et missions de service public (2 pages)	pages 6-7
FILTRE  <u>déclenche la suite du questionnaire</u>	page 8

Synthèse des activités de soins par discipline

MCO : Médecine-Chirurgie-Obstétrique (2 pages)	pages 9-10
PSY : Psychiatrie (2 pages)	pages 11-12
SSR : Soins de suite et réadaptation (2 pages)	pages 13-14
USLD : Unités de soins de longue durée	page 15
HAD : Hospitalisation à domicile	page 16

Équipements et plateaux techniques

BLOCS : Sites opératoires et salles d'intervention	page 17
IMAGES : Imagerie médicale	page 18
PHARMA : Pharmacie	page 19
BIO : Biologie médicale et anatomo-cytopathologie	page 20
TELEMED : Télémédecine	page 21
INFOMED : Information médicale	page 22

Activités de soins soumises à autorisation

PERINAT : Périnatalité	page 23
NEUROCHIR : Neurochirurgie et activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie	page 24
CHIRCAR : Activités interventionnelles en cardiologie et chirurgie cardiaque	page 25
BRULES : Traitement des grands brûlés	page 26
DOULEUR : Traitement de la douleur chronique	page 27
DIALYSE : Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale	page 28
CANCERO : Traitement du cancer (2 pages)	pages 29-30
URGENTES : Structure des urgences (2 pages)	pages 31-32
SMURSAMU : SMUR et SAMU (2 pages)	pages 33-34
REA : Réanimation, surveillance continue et soins intensifs	page 35

Effectifs et équivalent temps plein des personnels médicaux et non médicaux

Q20 : Personnels médicaux (hors internes) des établissements sanitaires par spécialité exercée : Effectifs et ETP moyens annuels rémunérés (3 pages)	pages 36-38
Q21 : Personnels médicaux des établissements sanitaires par groupes de discipline d'équipement : ETP moyens annuels des salariés et des internes, effectifs des praticiens libéraux	page 39
Q22 : Internes et faisant fonction d'internes : Effectifs	page 40
Q23 : Sages-femmes et personnels non médicaux des établissements sanitaires : Effectifs et ETP moyen annuels rémunérés (2 pages)	pages 41-42
Q24 : Sages-femmes et personnels non médicaux des établissements sanitaires par groupes de disciplines d'équipement : ETP moyens annuels rémunérés	page 43

Fiches de synthèse

SYGEN : Activités générales et activités autorisées (2 pages)	pages 45-46
SYPDSE : Permanence des soins	page 47
SYSRS : Indicateurs SRS (ex-SROS)	page 48

Légende code couleur :

Données à remplir par l'établissement		Pré-remplissage de données PMSI – modifiable par l'établissement	
Données calculées		Pré-remplissage de données PMSI – non modifiable	
Sans Objet			

ID1 - IDENTIFICATION DE L'ENTITE INTERROGEE

Identification de l'entité interrogée Téléphone : A0

A1 N° FINESS de l'entité interrogée : N° Siren ou N° Siret : N° FINESS de l'Entité juridique :

Entité juridique B1 C1 D1
 Etablissement

Raison sociale de l'entité interrogée : A2

Complément de raison sociale : A3

Complément de distribution : A4

Adresse

N° Voie Type voie Nom de la voie :

A5 B5 C5

Lieu-dit ou Boîte Postale : A6

Code postal : A7 Libellé commune : B7

Commune INSEE A8 B8

Département A9 B9

Région A10 B10

Statut juridique A12 B12

Catégorie A13 B13

L'entité juridique de rattachement de l'établissement a-t-elle changé par rapport à la précédente enquête ? A14 oui non

Si oui, indiquer le FINESS de l'entité juridique précédente : A15

Réservé aux établissements privés

L'entité juridique de rattachement de l'établissement interrogé est-elle filiale d'un groupe ? A16 oui non

Si oui, Numéro SIREN de la tête de groupe : A17

Raison sociale : A18

A19

Qualité d'ESPIC
(Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif)

ESPIC (non lucratif)

non ESPIC (non lucratif)

non concerné

A20

Mode de fixation de tarif

DG ou ex-DG

OQN ou ex-OQN

Tarif d'autorité

Autres

A21

Convention collective de rattachement des personnels non médicaux

31 octobre 1951 (FEHAP)

29 juin 1998 (FNCLCC)

Croix-Rouge (1986)

8 février 1957 (UCANSS)

18 avril 2002 (FHP)

26 février 1987 (MGEN)

12 juin 1975 (FNEMEA)

Autres

Sans

Veillez confirmer votre statut ESPIC dans la case ci-dessous :

A19B

Qualité d'ESPIC
(Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif)

ESPIC (non lucratif)

non ESPIC (non lucratif)

non concerné

Veillez confirmer votre mode de fixation de tarif dans la case ci-dessous :

A20B

Mode de fixation de tarif (hors MCO)

DG ou ex-DG

OQN ou ex-OQN

Tarif d'autorité

Autres

ID2 - COMPLEMENT D'IDENTIFICATION

Autres structures installées dans l'établissement et dont les actes concernent les patients hospitalisés

(N° FINESS à renseigner s'il existe)

N° FINESS :	A1	<input type="text"/>	Raison sociale :	B1	<input type="text"/>
N° FINESS :	A2	<input type="text"/>	Raison sociale :	B2	<input type="text"/>
N° FINESS :	A3	<input type="text"/>	Raison sociale :	B3	<input type="text"/>
N° FINESS :	A4	<input type="text"/>	Raison sociale :	B4	<input type="text"/>
N° FINESS :	A5	<input type="text"/>	Raison sociale :	B5	<input type="text"/>
N° FINESS :	A6	<input type="text"/>	Raison sociale :	B6	<input type="text"/>
N° FINESS :	A7	<input type="text"/>	Raison sociale :	B7	<input type="text"/>

Responsable SAE

A8 M. Mme

Nom B8

n° téléphone : A9 N° de poste : B9

n° Fax : A10

e_mail : A11

Modification de l'entité juridique

Y a-t-il eu, pendant l'exercice, une modification de l'entité juridique, par rapport à l'exercice précédent ?

A12 oui non

- Si oui, quel est le type d'opération à l'origine de la modification ?

création A13

fusion A14

scission A15

- Indiquer les FINESS des établissements concernés (remplissage en ligne)

pour une fusion A16 B10 C5

pour une scission A17 B11 C6

Déclaration annuelle de données sociales (DADS)

Lors de votre déclaration annuelle de données sociales de l'année dernière, quel(s) identifiant(s) avez-vous utilisé(s) ?

N° Siren : C1

N° Siret : C2

N° Siret : C3

N° Siret : C4

Avez-vous utilisé plus de 3 numéros Siret? D1 oui non

STB - STRUCTURE DE L'INTERROGATION EN PSYCHIATRIE ET EN USLD

Etablissement (ou entité juridique)

N° FINESS de l'établissement interrogé (ou de l'entité juridique)	A1
Raison sociale	B1

Observations

Liste des établissements dont l'activité doit être incluse dans la réponse de l'établissement (ou de l'entité juridique) enquêté(e) :

A2	N° FINESS	Raison sociale	B2
A3	N° FINESS	Raison sociale	B3
A4	N° FINESS	Raison sociale	B4

⋮

ORG - ORGANISATION ET COOPERATION

1. Organisation

À combien de coopérations (hors GHT) votre établissement participe-t-il ?

Indiquer les cinq principaux thèmes

		Nombre	Thème 1 ⁽¹⁾	Thème 2 ⁽¹⁾	Thème 3 ⁽¹⁾	Thème 4 ⁽¹⁾	Thème 5 ⁽¹⁾
		A	B	C	D	E	F
GCS	Etablissement de santé (ES)	1					
	GCS de moyens	2					
	Autres GCS (dont pré-HPST)	3					
GIP (Groupement d'Intérêt Public)		6					
GIE (Groupement d'Intérêt Economique)		7					
FMIH (Fédération Médicale Inter-Hospitalière)		8					
Coopératives		9					
Conventions		10					
Autre		11					

⁽¹⁾ voir l'aide au remplissage pour la liste des thèmes

2. Etablissements privés uniquement : existence d'un partenariat avec un GHT

Votre établissement a-t-il signé une convention de partenariat avec un ou plusieurs GHT ?

Si oui, combien ?

A17 oui non

A18

Indiquez les cinq premiers GHT auxquels vous appartenez :

A19

A20

A21

A22

A23

3. Gestion des coopérations

Combien d'ETP sont chargés de la gestion administrative des coopérations dans votre établissement ?

A12

4. Mise à disposition de personnels

Combien d'ETP moyens annuels sont mis à disposition dans des structures de coopérations de votre site ?

		GCS de tous types	GHT	Autres coopérations
		A	B	C
Personnel médical	13			
Personnel paramédical	14			
Personnels administratifs, techniques et logistiques	15			

SUIVI DES POLITIQUES NATIONALES ET MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

1 - Lutte contre les infections nosocomiales (inclure les unités dites d'hygiène hospitalière)

Nombre d'ETP dédiés à la lutte contre les infections nosocomiales :

Personnel non médical (en ETP) :

A1	
A2	

Médecins et Pharmaciens hors internes (en ETP) :

2 - Prise en charge des personnes en situation de précarité (Etablissements publics et PSPH)

Nombre de séjours CMU/CMUC/AME en court séjour :

A3	
A4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A5	
A6	
A7	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A8	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Avez-vous une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) dans votre établissement ?

Si oui, Nombre d'ETP dédiés à la (les) PASS :

Nombre de personnes différentes reçues au moins une fois dans l'année (file active) par la (les) PASS :

Un accès aux soins bucco-dentaires est-il organisé dans le cadre de la PASS ?

Existence d'une équipe mobile psychiatrie-précarité :

3 - Mission particulière au titre de la prise en charge sanitaire des personnes détenues

L'établissement hospitalier a-t-il une unité sanitaire en milieu pénitentiaire (USMP) ?

Si oui, Capacité du (des) établissement(s) pénitentiaire(s) correspondant(s) :

Nombre de consultations de médecine générale effectuées dans l'année par l'USMP :

Nombre de consultations médicales de spécialités (autres que la médecine générale et la psychiatrie) effectuées dans l'année par l'USMP :

Nombre de consultations de psychiatrie effectuées dans l'année par l'USMP :

Nombre de consultations dentaires effectuées dans l'année par l'USMP :

Nombre de patients différents vus au moins une fois dans l'année (file active) :

Si l'établissement hospitalier a, dans un service de soins somatiques, une ou des chambres sécurisées pour l'hospitalisation des personnes détenues, **indiquer ici leur nombre**

L'établissement hospitalier a-t-il une unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) ?

Si oui, Nombre de séjours en UHSI :

Nombre de journées en UHSI :

L'établissement hospitalier a-t-il une unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) ?

Si oui, Nombre de séjours en UHSA :

Nombre de journées en UHSA :

A9	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A10	
A11	
A12	
A13	
A14	
A15	
A16	
A17	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A18	PMSI
A19	PMSI
A67	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A68	
A69	

4 - Prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées

Avez-vous un centre mémoire de ressources et de recherche (CMRR) ?

Si oui, File active (nombre de patients différents vus au moins une fois dans l'année) pour l'activité de recours :

Dont nombre de nouveaux patients pour l'activité de recours :

Avez-vous une consultation mémoire (CM) dans votre ou vos établissements ?

Si oui, Combien avez-vous d'unités de consultations mémoire ?

La consultation est-elle labellisée ?

File active (nombre de patients différents vus au moins une fois dans l'année) :

Dont nombre de nouveaux patients :

Existe-t-il un groupe de parole destiné aux aidants ?

Délai moyen d'obtention d'un premier rendez-vous (= nombre de jours ouvrés séparant la demande et le premier rendez-vous proposé), observé sur les demandes formulées au mois d'octobre (entre le 1er et 31) :

A20	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A21	
A22	
A23	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A24	
A25	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A26	
A27	
A28	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A29	

Date labellisation* :

B25

* format (jj/mm/aaaa)

Personnel des centres (CMRR) et des consultations mémoire	Code SAE		Effectifs temps plein		Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C	
Personnel médical (hors internes)	M1000, M2000, M3020	30				
	dont gériatres	M1320	31			
	dont neurologues	M1120	32			
Personnel non médical	N9999	33				
	dont psychologues	N2700	34			

Disposez-vous d'une unité de réhabilitation cognitivo-comportementale (UCC) identifiée en SSR ?

↪ Si oui, Nombre de lits identifiés :
 Nombre d'admissions :
 Nombre de journées réalisées :

A35	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A36	
A37	
A38	

Disposez-vous d'une unité d'hébergement renforcé (UHR) identifiée en USLD ?

↪ Si oui, Nombre de lits identifiés :
 Nombre d'admissions :
 Nombre de journées réalisées :

A39	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A40	
A41	
A42	

5 - Prise en charge des personnes en état végétatif chronique ou en état pauci-relationnel (EVC-EPR)

L'établissement dispose-t-il d'une unité de soins dédiée pour personnes en EVC-EPR ?

↪ Si oui, Nombre de lits de l'unité :
 Nombre de nouveaux patients entrés dans l'unité, dans l'année :
 Cette unité est-elle adossée à un service de SSR ?

A43	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A44	
A45	
A46	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

6 - Existence de consultations CeGIDD

↪ Si oui, Nombre d'heures d'ouverture dans la semaine :
 Nombre de consultations réalisées dans l'année :

A47	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A48	
A49	

7 - Prise en charge des pathologies cancéreuses

Existence d'une équipe dédiée au centre de coordination en cancérologie (3C) ?

↪ Si oui, Nombre d'ETP annuel (hors internes) :

A50	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A51	

8 - Existence d'une équipe de liaison en addictologie

↪ Si oui, Nombre d'ETP annuel (hors internes) :
 Nombre de patients pour lesquels l'équipe a été sollicitée dans l'année (en nombre de séjours) :
 Dont nombre de patients vus aux urgences :

A53	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A54	
A55	
A56	

9 - Existence de consultations d'addictologie

↪ Si oui, Nombre de consultations individuelles réalisées dans l'année :
 Nombre de personnes différentes reçues au moins une fois dans l'année (file active) :
 Délai d'obtention d'un premier rendez-vous (= nombre de jours ouvrés séparant la demande et le premier rendez-vous proposé), observé sur les demandes formulées au mois d'octobre (entre le 1er et 31) :
 Nombre d'ETP (annuel) dédiés à ces consultations (hors internes) :

A57	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A58	
A59	
A60	
A61	

10 - Existence de consultations de génétique

↪ Si oui, Nombre de consultations réalisées dans l'année :
 Dont nombre de consultations avancées (réalisées dans un autre établissement) :
 Nombre d'ETP (annuel) participant à ces consultations (hors internes) :
 Dont ETP (annuel) de généticiens (hors internes) :

A62	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A63	
A64	
A65	
A66	

BORDEREAU FILTRE

L'objectif de ce bordereau est de caractériser précisément l'offre de soins disponible et accessible cette année dans votre établissement et de déterminer ainsi les parties de questionnaire qui vous concernent. Il s'agit de lister toutes les activités et tous les équipements disponibles sur le site de votre établissement, quelles que soient les organisations juridiques associées. Les activités et équipements présents dans l'année doivent être déclarés, même s'ils ont fermé en cours d'année.

Description globale de l'offre de soins de l'année

	Valeur modifiable	Filtres		Pour information, valeur initiale (préremplie via les autorisations)
Quelles activités cliniques avec hébergement (1) dispense votre établissement ?				
Médecine	A1	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui Bloc A + bordereau MCO	B1
Chirurgie	A2	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui Bloc A + bordereau MCO + bordereau blocs et sites opératoires	B2
Périnatalité (Obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale, IVG)	A3	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui Bloc A + bordereau MCO + bordereau périnatalité	B3
Psychiatrie	A4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau psychiatrie	B4
Soins de suite et de réadaptation	A5	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau SSR	B5
Soins de longue durée	A6	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau USLD	B6
Quelles activités cliniques sans hébergement (dans l'établissement) dispense votre établissement ?				
Médecine sans hébergement	A39	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui, bordereau MCO	B39
Chirurgie ambulatoire	A7	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau MCO + bordereau blocs et sites opératoires	B7
Psychiatrie	A8	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau psychiatrie	B8
Radiothérapie ou curiethérapie	A9	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau traitement du cancer	B9
Chimiothérapie (autorisé ou associé)	A10	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau traitement du cancer	B10
Dialyse (techniques d'épuration extra-rénale)	A11	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau Dialyse	B11
IVG ou AMP clinique ou lactarium	A12	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau MCO + bordereau périnatalité	B12
Centre périnatal de proximité	A13	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau périnatalité	B13
HAD	A14	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau HAD	B14
Soins de suite et de réadaptation sans hébergement	A15	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau SSR	B15
Disposez-vous d'une structure autorisée des urgences (générales ou pédiatriques) au sein de votre établissement ?	A16	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau MCO + bordereau urgences	B16
Disposez-vous d'un SAMU ou d'un SMUR (ou d'une antenne SMUR) au sein de votre établissement ?	A17	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau SAMU/SMUR	B17
Disposez-vous d'un plateau technique au sein de votre établissement comprenant de façon spécifique ?				
des activités de bloc opératoire	A18	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau blocs et sites opératoires	B18
une activité d'imagerie	A19	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau imagerie	
une production de biologie médicale ou d'anatomopathologie	A20	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau biologie médicale et anatomopathologie	
des salles dédiées à d'autres activités avec ou sans anesthésie réalisées au bloc opératoire	A22	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau blocs et sites opératoires	
Prenez-vous en charge d'autres activités médico-techniques ?				
Organisation du circuit du médicament	A23	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau pharmacie	
Stérilisation des dispositifs médicaux	A24	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau pharmacie	
Information médicale	A25	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau information médicale	
Développez-vous une activité de télé-médecine, en lien avec un autre établissement de santé (que ce soit en tant que demandeur ou sollicité) ?	A26	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau télé-médecine	
Disposez-vous...				
d'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) ?	A27	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
d'une structure d'étude et de traitement de la douleur chronique (centre ou consultation) ?	A28	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau douleur	
d'une activité de soins palliatifs (LISP, USP) soumises à autorisation ?	A38	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		
Dispensez-vous des activités médico-sociales et sociales ?	A29	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		

Bloc A

Quelles activités de soins soumises à autorisation, précisément ?

Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	A30	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau Chirurgie cardiaque + bordereau blocs et sites opératoires	B30	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Réanimation, soins intensifs, surveillance continue	A31	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau Réanimation	B31	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Chirurgie des cancers	A32	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau traitement du cancer + bordereau blocs et sites opératoires	B32	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Neurochirurgie	A33	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau Neurochirurgie + bordereau blocs et sites opératoires	B33	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en neuroradiologie	A34	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau Neurochirurgie + bordereau blocs et sites opératoires	B34	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Transplantations d'organes et greffes de moelle osseuse	A35	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau blocs et sites opératoires	B35	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Traitement des grands brûlés	A36	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau Traitement des grands brûlés	B36	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Chirurgie cardiaque	A37	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si oui bordereau Chirurgie cardiaque + bordereau blocs et sites opératoires	B37	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

(1) Les activités avec hébergement concernent les soins avec une hospitalisation du patient pour une durée plus ou moins longue. Elles se différencient des soins ambulatoires (séances, chirurgie ambulatoire, consultations).
Source : HAS

MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

(hors HAD, psychiatrie, SSR et SLD)

Description des capacités et des activités

			Médecine	Chirurgie	Gynécologie Obstétrique	Total MCO (calculé)
			2110	2120	2130	2100
Hospitalisation complète (dont hospitalisation de semaine)			A	B	C	D
Hospitalisation complète	Lits installés au 31/12	1				
	Journées exploitables	2				
	Séjours	3	PMSI	PMSI	PMSI	
	dont séjours de 0 jour	4	PMSI	PMSI	PMSI	
	Journées	5	PMSI	PMSI	PMSI	
Hospitalisation à temps partiel						
Hospitalisation partielle ou ambulatoire ou chirurgie ambulatoire	Places (hors postes de dialyse et de chimiothérapie)	6				
	Séjours	7	PMSI	PMSI	PMSI	
dont hospitalisation de nuit	Places	8				
	Séjours	9				
Séances (CM 28)*	Nb séances	10	PMSI			

* séances déclarées dans le PMSI-MCO, hors cabinets privés de radiothérapie, établissements de dialyse qui déclarent un RSF

ACTIVITE EXTERNE (hôpitaux publics et ESPIC uniquement)		Présence	Délai moyen d'obtention d'un RV hors urgence en octobre (en jours ouvrés)
		A	B
Spécialités concernées			
Cardiologie et maladies vasculaires	11	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Dermatologie	12	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Endocrinologie maladies métaboliques	13	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Gastro-entérologie hépatologie	14	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Neurologie	15	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Pédiatrie	16	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Pneumologie	17	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Rhumatologie	18	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
Ophthalmologie	19	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	

Données d'activité externe facturée dans le fichier ACE (en nombre)

		Actes cliniques (consultations)	Actes techniques (actes CCAM)
		A	B
Activité externe du personnel médical	20		
dont actes techniques bucco-dentaires	22		
Activité externe des sages-femmes	59		
Activité externe du personnel non médical	21		

Populations ciblées (pédiatrique, gériatrique, unité neurovasculaire)

A - UNITE PEDIATRIQUE

Existe-t-il un (ou plusieurs) service(s) ou une unité pédiatrique dans l'établissement ?

Existe-t-il un accueil pédiatrique spécifique aux urgences ?

A23	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A24	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Si oui, description du (des) service(s) ou de l'unité pédiatrique

		Hospitalisation complète	Hospitalisation partielle
		A	B
Nombre de lits installés /places	25		
Nombre de séjours	26	PMSI	PMSI
Nombre de journées	27	PMSI	

Personnels concourant à l'activité (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde senior 24h/24 ?	Existence d'une astreinte senior 24h/24 ?
			A	B	C	D	E
Personnel médical hors internes	M1000, M2000, M3020	28				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
dont pédiatres	M1140	29				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Infirmiers DE sans spécialisation	N2210	30					
Puéricultrices	N2340	31					
Auxiliaires de puériculture	N2530	32					
Masseurs kinésithérapeutes	N2410	33					
Psychologues	N2710	34					
Autre personnel non médical		35					

B – MEDECINE GERIATRIQUE

Existe-t-il une équipe mobile gériatrique dans l'établissement ?

A36	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
------------	---

Si oui,

Nombre d'évaluations intra hospitalières réalisées :

Nombre d'évaluations extrahospitalières réalisées :

File active (nombre de patients différents vus au moins une fois dans l'année) :

Nombre d'ETP (annuel) dans l'équipe :

A37	
A38	
A39	
A40	

Existe-t-il un (ou plusieurs) service(s) ou une unité de médecine gériatrique dans l'établissement ?

A41	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
------------	---

Si oui, description du (des) service(s) ou de l'unité de médecine gériatrique

		Hospitalisation complète	Hospitalisation partielle
		A	B
Nombre de lits installés /places	42		
Nombre de séjours	43	PMSI	PMSI
Nombre de journées	44	PMSI	

Personnels concourant à l'activité (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde senior 24h/24 ?	Existence d'une astreinte senior 24h/24 ?
			A	B	C	D	E
Personnel médical hors internes	M1000, M2000, M3020	45				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
dont gériatres	M1320	46				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Infirmiers DE sans spécialisation	N2210	47					
Aides-soignants	N2510	48					
Ergothérapeutes	N2460	49					
Psychomotriciens	N2470	50					
Autre personnel non médical		51					

C - ACCIDENTS VASCULAIRES CEREBRAUX (AVC)

Existe-t-il une unité neurovasculaire (UNV) dans l'établissement ?

A52	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
------------	---

Si oui,

Nombre de lits de l'UNV (yc ceux de soins intensifs qui seront à isoler dans le bordereau Réa – SI)	A53	
Nombre de séjours	A54	PMSI
Nombre de journées	A55	PMSI

Personnels concourant à l'activité (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde senior 24h/24 ?	Existence d'une astreinte senior 24h/24 ?
			A	B	C	D	E
Personnel médical hors internes	M1000, M2000, M3020	56				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
dont neurologues	M1120	57				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Personnel non médical	N9999	58					

PSYCHIATRIE (1/2)

Participation à la sectorisation psychiatrique :

A0	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
-----------	---

Si oui : Nombre de secteurs de psychiatrie générale :

A1	
-----------	--

Nombre de secteurs de psychiatrie infanto-juvénile :

A2	
-----------	--

Nombre de dispositifs intersectoriels formalisés :

A3	
-----------	--

Interventions en milieu pénitentiaire (y compris USMP d'un autre établissement) :

A4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
-----------	---

Capacité d'accueil

		Prises en charge à temps complet					Prises en charge à temps partiel			
		Nombre de lits ou places installés au 31/12					Nombre de places		Nombre de structures	
		Hospitalisation à temps plein	Placement familial thérapeutique	Accueil en appartement thérapeutique	Accueil en centre de post cure	Accueil en centre de crise et structure d'accueil des urgences (*)	Hospitalisation à domicile	Hospitalisation de jour	Hospitalisation de nuit	Ateliers thérapeutiques
		A	B	C	D	E	F	G	H	I
Psychiatrie générale	6									
Psychiatrie infanto-juvénile	7									
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	8									
Total psychiatrie (calculé)	9									

(*) hors urgences générales (question A38)

Activité

		Prises en charge à temps complet						Prises en charge à temps partiel				
		Nombre de séjours	Nombre de journées						Nombre de venues (en équivalent journées)			
		Hospitalisation à temps plein (*)	Hospitalisation à temps plein	Placement familial thérapeutique	Accueil en appartement thérapeutique	Accueil en centre de post cure	Accueil en centre de crise et structure d'accueil des urgences (**)	Hospitalisation à domicile	Séjours thérapeutiques	Hospitalisation de jour	Hospitalisation de nuit	Ateliers thérapeutiques
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
Psychiatrie générale	10											
Psychiatrie infanto-juvénile	11											
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	12											
Total psychiatrie (calculé)	13											

(*) doivent être uniquement comptabilisés les séjours à temps plein et non l'ensemble des séjours à temps complet

(**) hors urgences générales (question A38)

Prise en charge ambulatoire

		CAPACITES				ACTIVITE							
		Nombre de structures				Nombre d'actes, soins et interventions :							
		CMP		Unité de consultation des services de psychiatrie	CATTP	CMP	Unité de consultation des services de psychiatrie	CATTP	à domicile ou en institution substitutive au domicile	en établissement social ou médico-social	en unité d'hospitalisation somatique (y compris services d'urgence)	en établissement médico-éducatif/PMI/en milieu scolaire	Dans le cadre d'une USMP d'un hôpital général
		Structures ouvertes moins de 5 jours par semaine	Structures ouvertes 5 jours ou plus par semaine										
		K	L	M	C	N	O	E	F	G	H	I	J
Psychiatrie générale	14												
Psychiatrie infanto-juvénile	15												
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	16												
Total psychiatrie (calculé)	17												

PSYCHIATRIE (2/2)

File active

Nombre de patients vus au moins une fois dans l'année		File active totale	File active exclusivement ambulatoire	File active hospitalisée à temps plein dans l'année	Personnes présentes en hospitalisation temps plein depuis plus d'un an
		A	B	C	D
Psychiatrie générale	18				
Psychiatrie infanto-juvénile	19				
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	20				
Total file active (sans double compte)	21				

Mode légal de soins

		Nombre de patients	Nombre de mesures	TEMPS COMPLET	TEMPS PARTIEL	AMBULATOIRE
				Nombre de journées de prise en charge	Nombre de venues en équivalent journée	Nombre d'actes
		A	B	C	D	E
Soins psychiatriques libres	22					
Soins psychiatriques sur décision de représentation de l'état	23					
Article 706-135 du CPP et article L3213-7 du CSP (personnes jugées pénalement irresponsables)	24					
Ordonnance Provisoire de Placement (OPP)	25					
Article D 398 du CPP (détenus)	26					
Soins psychiatriques à la demande d'un tiers, y compris en urgence	27					
Soins psychiatriques pour péril imminent	28					

Personnels concourant à l'activité de psychiatrie (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

		PERSONNEL MEDICAL (hors internes) (M9999)						PERSONNEL non MEDICAL : Personnel des SERVICES de SOINS, EDUCATIFS et SOCIAUX (N2000+N3000)									
		Psychiatres (M3020)			Autre personnel médical			Existence d'une garde senior 24h/24 ?	Existence d'une astreinte senior 24h/24 ?	Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	dont ETP des Infirmiers DE et cadres (N2100, N2200, N2300)	dont ETP des Aides-soignants (N2500)	dont ETP des Psychologues (N2700)	dont ETP des Personnels de rééducation (N2400)	dont ETP des Personnels éducatifs et sociaux (N3000)
		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	G	H	I	J	K	L	M	N	P	Q
A	B	C	D	E	F												
Total personnel établissement																	
Psychiatrie générale	29						<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
Psychiatrie infanto-juvénile	30						<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non									
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	31																
Total psychiatrie	32																
Personnel exerçant en unité d'hospitalisation temps plein																	
Psychiatrie générale	33																
Psychiatrie infanto-juvénile	34																
Psychiatrie en milieu pénitentiaire	35																
Total psychiatrie en unité d'hospitalisation temps plein	36																

Nombre d'ETP de psychiatres budgétés :

L'établissement participe-t-il aux urgences de l'hôpital général ? (décret du 22 mai 2006)

38 oui non

Si oui, Nombre d'ETP (annuel) de psychiatres de secteur participant aux urgences de l'hôpital général :

Existe-t-il une équipe spécialisée dans la psychiatrie du sujet vieillissant ?

39 oui non

Si oui, Nombre d'ETP (annuel), tout personnel confondu, dédiés à cette activité :

Existe-t-il une équipe spécialisée dans la prise en charge des adolescents ?

40 oui non

Si oui, Nombre d'ETP (annuel), tout personnel confondu dédiés à cette activité :

Existe-t-il une équipe spécialisée dans la prise en charge des patients agités ou difficiles (UMD, UMAP, UPID) ?

41 oui non

Si oui, Nombre d'ETP (annuel), tout personnel confondu dédiés à cette activité :

L'établissement a-t-il un service médico-psychologique régional (SMPR) ?

42 oui non

Si oui, Nombre d'ETP (annuel), tout personnel confondu dédiés à cette activité :

NOTE : S'il existe une équipe mobile psychiatrie-précarité, l'inscrire dans le bordereau PN et missions de service public

SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION (SSR) (1/2)

Capacités et activités

Code activité	Activité	N° de ligne	Autorisation dans l'établissement	Nombre de lits installés au 31/12 (HC)	Nombre de places (HP)	Présence d'autres prises en charge (Hospitalisation à domicile)	Nombre de séjours HC	Nombre de jours de présence HC	Nombre de séjours HC supérieurs à 3 mois	Nombre de jours de présence HP
			A	B	C	D	E	F	G	I
Soins de suite et de réadaptation ADULTE										
Total adulte (Age >= 18 ans)		1					PMSI		PMSI	
50	Polyvalent	2	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
51	Affections de l'appareil locomoteur	3	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
52	Affections du système nerveux	4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
53	Affections cardio-vasculaires	5	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
54	Affections respiratoires	6	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
55	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	7	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
56	Affections onco-hématologiques	8	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
57	Brûlés	9	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
58	Conduites addictives	10	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
59	Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	11	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
Soins de suite et de réadaptation HORS ADULTE										
Total enfant (Age < 18 ans)		12					PMSI		PMSI	
50	Polyvalent	13	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
51	Affections de l'appareil locomoteur	14	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
52	Affections du système nerveux	15	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
53	Affections cardio-vasculaires	16	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
54	Affections respiratoires	17	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
55	Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	18	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
56	Affections onco-hématologiques	19	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
57	Brûlés	20	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
58	Conduites addictives	21	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		PMSI		PMSI
Total SSR (champ calculé)		22								

SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION (SSR) (2/2)

Équipement spécifique

(libellés issus de l'enquête 2011 - DGOS_ATIH)

Disposez-vous des équipements suivants ?

		Non	Oui, sur place	Oui, dans un autre établissement (au sens ET)
		C	A	B
1. Appareil d'isocinétisme (exclusion faite des appareils d'isocinétisme filin)	23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Laboratoire d'analyse de la marche et du mouvement	24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Équipements d'exploration de l'équilibre et de posture	25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Assistance robotisée de la marche	26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Assistance robotisée des membres supérieurs à des fins de rééducation	27	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Simulateur de conduite automobile	28	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Véhicule adapté pour personne à mobilité réduite	29	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Plateau technique d'explorations urodynamiques (équipement minimal requis : cystomanomètre, uréthromanomètre et débimètre)	30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Appartement d'autonomie (comportant, a minima, les pièces suivantes : chambre, salle de bain/toilettes, espace cuisine, salle à manger/salon)	31	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Locaux permettant la simulation d'espaces de vie	32	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Piscine et balnéothérapie	33	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Système informatisé d'identification de la typologie du rachis (analyse sagittale du rachis par morphométrie optique et autres dispositifs) HORS équipement de radiologie	34	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Salles interventionnelles pour réalisation de pansements complexes, parfois sous anesthésie générale	35	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Personnels concourant à l'activité de SSR (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

Personnel médical hors internes		Code SAE	Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C
Médecins de médecine physique et réadaptation	36	M1180			
Médecins généralistes (hors gériatres)	37	M1010 (hors M1320)			
Gériatres	38	M1320			
Cardiologues	39	M1040			
Endocrinologues, maladies métaboliques	40	M1070			
Neurologues	41	M1120			
Pédiatres	42	M1140			
Pneumologues	43	M1150			
Rhumatologues	44	M1190			
Hématologues	45	M1330			
Psychiatres	46	M3020			
Autre personnel médical	47				

Personnel non médical		Code SAE	Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C
Personnels infirmiers DE avec ou sans spécialisation (y compris encadrement)	48	N2120, N2200 et N2300			
Masseurs kinésithérapeutes (y compris encadrement)	49	N2130, N2410			
Orthophonistes	50	N2430			
Diététiciens	51	N2450			
Ergothérapeutes	52	N2460			
Psychomotriciens	53	N2470			
Aides-soignants	54	N2500			
Psychologues	55	N2710			
Assistants de service social	56	N3120			
Personnels éducatifs	57	N3100 hors N3120 et non diplômés			
Autre personnel non médical	58				

UNITES DE SOINS DE LONGUE DUREE
Il s'agit exclusivement des USLD DU SECTEUR SANITAIRE

Définition des USLD : arrêté du 12 mai 2006, article 1

Capacité et activité

			A
Hospitalisation complète	Nombre de lits installés au 31/12	1	
	Nombre de journées réalisées	2	
	Nombre d'entrées totales	3	

Organisation des filières de soins

Filières d'amont		Nombre de patients accueillis durant l'année écoulée en provenance de	
		de la même EJ	d'une autre EJ
		A	B
Services d'Urgences	4		
Services de MCO	5		
Unité de court séjour gériatrique	6		
Services de SSR	7		
Services de Psychiatrie	8		
Services d'HAD	9		
Domicile ou substitut	A10		

Prises en charges spécifiques		Nombre de patients pris en charge durant l'année écoulée par
Un pôle d'évaluation gériatrique	A11	
Une équipe mobile de gériatrie	A12	
Des intervenants de gérontopsychiatrie	A13	
Une équipe mobile de soins palliatifs	A14	
Un accueil de jour Alzheimer	A15	

Filière d'aval		Nombre de patients confiés durant l'année écoulée en
EHPAD	A16	
Réseau de soins ville-hôpital	A17	
Maison de retraite	A18	

Personnels concourant à l'activité des USLD (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

			Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Personnels communs avec EHPAD
			A	B	C	D
	Code SAE					
Personnel médical hors internes	M1000, M2000, M3020	19				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
dont gériatres	M1320	20				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Infirmiers DE sans spécialisation	N2210	21				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Aides-soignants	N2510	22				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Ergothérapeutes	N2460	23				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Masseurs kinésithérapeutes	N2410	24				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Psychomotriciens	N2470	25				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Assistants de service social	N3120	26				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Autre personnel non médical		27				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

SITES OPERATOIRES ET SALLES D'INTERVENTION

Nombre de sites (= lieux géographiques regroupant un ensemble de salles d'intervention au sein d'une même zone propre)	A1	
--	----	--

Description des salles d'intervention et / ou d'exploration de l'établissement

		Nombre de salles dans l'établissement (hors celles dédiées à la chirurgie ambulatoire isolées en C7)	dont salles fonctionnant 24h/24 et 7j/7	Nombre de salles dédiées à la chirurgie ambulatoire
		A	B	C
Salles destinées à la chirurgie classique, hors obstétrique (au sein de blocs polyvalents ou de spécialités)	2			
Salles dédiées aux actes d'obstétrique (césariennes, IVG...) hors salles de naissance	3			
Salles d'activités interventionnelles sous imagerie (spécialisées ou non : urologie, cardiologie, neurologie, etc... avec ou sans anesthésie)	4			
Salles dédiées aux endoscopies avec ou sans anesthésie pour tout type d'activité (ambulatoire, hosp. complète, externe)	5			
Autres salles d'intervention et/ou exploration	6			
Nombre total de salles (d'intervention ou d'exploration) des sites (calculé)	7			
Nombre total de salles de surveillance post interventionnelles	8			
Nombre total de postes de veille	9			

Activité

En nombre d'actes		Total sur l'année					Mesure sur le mois d'octobre sur patients hospitalisés			
		Sur des patients en hospitalisation complète	Sur des patients en hospitalisation partielle (ambulatoire)	Total actes sur patients hospitalisés (calculé)	Dont actes requérant une anesthésie	Sur des patients EXTERNES	Tous les jours d'octobre de 20h à minuit	Tous les jours d'octobre de 0h-8h	les samedis d'octobre de 14h-20h	les dimanches d'octobre de 8h-20h
		A	B	C	D	E	F	G	H	I
Actes chirurgicaux, quelle que soit la technique d'anesthésie utilisée (générale, loco-régionale, topique...)	10	PMSI	PMSI		PMSI					
Actes liés à la grossesse chez la mère (ex : césariennes, avortements, actes thérapeutiques pour hémorragie du post partum...)	11	PMSI	PMSI		PMSI					
Actes de cardiologie interventionnelle ⁽¹⁾ ⁽²⁾	12	PMSI	PMSI		PMSI					
Actes interventionnels sous imagerie ⁽¹⁾ hors cardiologie	13	PMSI	PMSI		PMSI					
Endoscopies avec ou sans anesthésie générale ⁽¹⁾	14	PMSI	PMSI		PMSI					
Actes avec lithotritie ou autres actes de destruction (laser ou autre agent extérieur) ⁽¹⁾	15	PMSI	PMSI		PMSI					

⁽¹⁾ selon liste codes CCAM

⁽²⁾ Ce volume d'actes figure également dans le bordereau "Chirurgie cardiaque et activités interventionnelles en cardiologie sous imagerie médicale par voie endovasculaire"

Personnels concourant à l'activité des sites opératoires (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

Personnel médical hors internes	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde senior (hors internes) 24h/24 ?	Existence d'une astreinte senior (hors internes) 24h/24 ?
			A	B	C	D	E
Chirurgiens y compris gynéco-obstétriciens	M2000	16				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Médecins de spécialités médicales hors anesthésistes réanimateurs	M1000 sauf M1030	17				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Anesthésistes-réanimateurs	M1030	18				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Personnel non médical	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde 24h/24 ?	Existence d'une astreinte 24h/24 ?
			A	B	C	D	E
Pers. d'encadrement du médico-tech.	N4160	19				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Infirmiers aide-anesthésistes (IADE)	N2310	20				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
IBODE (infirmiers de bloc opératoire)	N2320	21				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Infirmiers DE sans spécialisation	N2200	22				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Aides-soignants	N2510	23				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Manipulateurs d'électroradiologie	N413B	24				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Autre personnel non médical		25				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

IMAGERIE

Le nombre d'actes pour une année est obtenu en faisant la somme des codes CCAM différents décrivant l'utilisation de ces techniques

Activité

	Nombre d'appareils présents sur le site (ou de salles pour la radiologie conventionnelle)	dont nombre d'appareils présents sur le site et exploités par l'établissement	Pour les appareils présents sur le site et exploités par l'établissement					
			Activité réalisée pour des patients hospitalisés dans l'établissement (nombre d'actes)	Activité réalisée pour des patients pris en charge dans d'autres établissements de la même entité juridique (nombre d'actes)	Activité réalisée pour des patients pris en charge dans d'autres entités juridiques (nombre d'actes)	Activité réalisée pour des patients en consultation externe (yc Service d'Urgences) (nombre d'actes)	Activité réalisée entre 20h et 8h durant octobre (nombre d'actes)	Activité interventionnelle à visée thérapeutique réalisée à l'aide de l'appareil
	A	B	C	D	E	F	G	H

Equipements d'imagerie soumis à autorisation

Scanner (scannographes à utilisation médicale selon le décret)	1							<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
IRM (remnographes selon le décret) : Nombre d'appareils, toutes catégories confondues	2							<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
dont IRM ostéoarticulaire (spécialisée ou dédiée)	3							<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
dont IRM à haut champ (3T)	4							<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Caméras à scintillation (ou gamma-caméras)	5							<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Tomographes à émission de positons (TEP) / Caméras à scintillation avec détecteur d'émission de positons (CDET)	6							<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Autres équipements

Salles de radiologie conventionnelle (numérisée ou non), hors radiologie vasculaire	7							<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Salles de radiologie vasculaire y compris coronarographie qu'elles soient à visée diagnostique ou thérapeutique	8							<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Appareils de mammographie	9							<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Lithotripteurs	10							<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Personnels concourant à l'exploitation des appareils par l'établissement (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

							TELEMEDECINE		
							L'équipe médicale de radiologie est-elle sollicitée en qualité d'effecteur pour la lecture et l'interprétation à distance d'examen radiologiques (télé-expertise)		
Personnel médical	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde senior 24h/24 ?	Existence d'une astreinte senior 24h/24 ?	durant des périodes de garde pour les urgences ?	de façon régulière en dehors du contexte de l'urgence ?
			A	B	C	D	E	F	G
Médecins spécialistes en radiologie médicale (hors internes)	M1160	11				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Médecins spécialistes de médecine nucléaire (hors internes)	M1210	12				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non		

Personnel non médical	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde 24h/24 ?	Existence d'une astreinte 24h/24 ?
			A	B	C	D	E
Personnel d'encadrement du médico-technique	N4160	13					
Manipulateurs d'électroradiologie	N413B	14				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Autre personnel du service d'imagerie		15					

PHARMACIE

Organisation avec l'extérieur

La PHARMACIE A USAGE INTERIEUR fonctionne-t-elle dans le cadre d'un groupement ?

A1 oui non



Si oui, s'agit-il de :

A2	<input type="radio"/> GCS
	<input type="radio"/> GCSMS
	<input type="radio"/> GHT
	<input type="radio"/> Autre

Si oui, cette PUI assure-t-elle les fonctions d'une PUI pour l'ensemble des établissements du groupement ?

A3 oui non

Si la mutualisation n'est que partielle, combien d'autres PUI fonctionnent-elles dans le cadre du groupement ?

A4

Pour les établissements multi-sites seulement :

La PUI du site assure-t-elle les fonctions d'une PUI pour l'ensemble de l'EJ ?

A5 oui non

Sinon, la PUI du site assure-t-elle les fonctions de PUI pour d'autres ET au sein de l'EJ ?

A6 oui non

Nombre de lits (en hospi complète) pour lesquels la PUI s'est vu confier l'activité de pharmacie à usage intérieur :		MCO	Psychiatrie	SSR	USLD	Etablissement non sanitaire
		A	B	C	D	E
	7					

La PUI appartient-elle à une coopération ?

A36 oui non



Si oui :

		Gestion	Approvisionnement	Contrôle	Détention	Dispensation
		A	B	C	D	E
Donneur d'ordre d'activités	8	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non				
Sous-traitant d'activités	9	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non				

Activité - circuit du médicament

Consommation médicamenteuse de l'année, hors rétrocession (en euros) (hors solutés, antiseptiques, désinfectants, produits de contraste, de radiopharmacie, gaz médicaux, dispositifs médicaux...)

A10

La PUI bénéficie-t-elle d'une solution d'informatisation du circuit du médicament ?

A11 oui non

Si oui, nombre de lits informatisés (informatisé si l'intégralité du traitement du patient l'est) :

A12

Nombre de lits bénéficiant d'une analyse pharmaceutique des ordonnances :

A13

Nombre de lits bénéficiant d'une délivrance nominative :

A14

Existe-t-il une ou plusieurs unités centralisées de :

* préparation des médicaments de chimiothérapie anticancéreuse (englobant la reconstitution de spécialités pharmaceutiques) sous responsabilité pharmaceutique ?

A16 oui non

* préparation de nutrition parentérale sous responsabilité pharmaceutique ?

A17 oui non

* pour d'autres préparations injectables sous responsabilité pharmaceutique ?

A18 oui non

La PUI gère-t-elle des dispositifs médicaux implantables ?

A19 oui non

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation de la gestion des stocks ?

A20 oui non

AUTRES MISSIONS SPECIFIQUES ASSUREES

Vente au public des médicaments et dispositifs stériles :

A21 oui non

Approvisionnement de médicaments, produits ou objets mentionnés à l'art L. 4211-1 du CSP, et DM stériles à des patients pris en charge par des établissements d'HAD et des unités de dialyse à domicile

A22 oui non

Si oui, pour combien de places de HAD :

A23

Si oui, pour combien de postes de dialyse à domicile :

A24

Activité - stérilisation

La PUI est-elle autorisée à effectuer la stérilisation ?

A25 oui non

La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation du processus de stérilisation (traçabilité informatique du suivi des DM en stérilisation) ?

A26 oui non

La PUI bénéficie-t-elle d'un lavage automatisé des bacs et chariots ?

A27 oui non

La PUI assure-t-elle le transport (produits stérilisés par la PUI, dispositifs médicaux stériles industriels...)

A28 Oui
 Non
 Partiellement

Personnels concourant à l'activité (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

	Code		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde 24h/24 ?	Existence d'une astreinte 24h/24 ?
			A	B	C	D	E
Pharmaciens (internes exclus)	M3050	29				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
<i>dont pharmaciens dédiés à l'activité de stérilisation</i>	-	30					
<i>dont pharmaciens dédiés aux préparations de chimiothérapie anticancéreuse</i>	-	31					
Cadres de santé	N2120, N2130, N4160	32					
Préparateurs en pharmacie, IDE et IBODE	N4120, N2210, N2320	33					
Autre personnel technique et médico technique et de soins (hors préparateurs)	-	34					
Personnel administratif	N1000	35					

BIOLOGIE MEDICALE ET ANATOMO-CYTOPATHOLOGIE

hors biologie médico-légale

Biologie médicale

Cette partie concerne uniquement les établissements ayant un laboratoire de biologie médicale qui réalise la phase analytique et d'interprétation.

FAMILLES D'EXAMEN REALISEES PAR LE LABORATOIRE		A
Biochimie générale et spécialisée	1	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Pharmacologie-toxicologie	2	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Radiotoxicologie	3	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Hématocytologie	4	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Hémostase	5	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Immunohématologie	6	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Allergie	7	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Auto-immunité	8	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Immunologie cellulaire spécialisée et histocompatibilité (groupage HLA)	9	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Agents transmissibles non conventionnels	10	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Bactériologie	11	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Parasitologie-mycologie	12	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Sérologie infectieuse	13	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Virologie	14	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Génétique constitutionnelle	15	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Génétique somatique	16	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Spermiologie diagnostique	17	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Activités biologiques d'assistance médicale à la procréation	18	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

		B
Le laboratoire est-il ouvert au public (avec prélèvements d'échantillons biologiques sur des patients non pris en charge dans l'entité juridique) ?	1	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

ACTIVITE PRODUITE PAR LE LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE		B
Activité produite pour des patients pris en charge par l'entité juridique (y c consultations externes et passages aux urgences sans hospitalisation), en nombre d'examens*	2	
Activité produite pour des patients externes, c'est-à-dire non pris en charge par l'entité juridique, en nombre d'examens*	3	
Dont activité produite pour des patients hospitalisés dans d'autres établissements de santé, en nombre d'examens*	4	

*Nombre d'examens unitaires, dont au moins la phase analytique est réalisée par le laboratoire déclarant. Pour les examens inscrits à la nomenclature des actes, un examen correspond à un code unitaire, ce même s'il est inclus dans un forfait (cf. décret du 26 janvier 2016)

Anatomie et cytologie pathologiques

Cette partie concerne uniquement les établissements produisant leurs examens d'anatomo-cytopathologie.

		Actes (codes CCAM d'anatomopathologie) ⁽¹⁾ produits par et pour l'établissement		Actes (codes CCAM d'anatomopathologie) ⁽¹⁾ produits par l'établissement pour d'autres établissements et pour la ville
		lors de consultations externes ⁽²⁾	sur malades hospitalisés ⁽³⁾	
		A	B	
Nombre d'actes réalisés	19			
Dont nombre de frottis du col utérin (codes CCAM JKQX001, JKQX027, JKQX008, JKQX015, JKQX347, JKQX261, JKQX147, JKQX426)	20			
Nombre d'examens extemporanés	21			

(1) Le recueil ne porte pas sur les PHN. Le décompte a changé à partir de 2011, il s'agit de compter le nombre d'actes CCAM et non d'additionner les coefficients

(2) Les passages aux urgences sans hospitalisation sont à considérer ici comme des consultations externes

(3) Malades hospitalisés en hospitalisation complète ou partielle

Personnels concourant à l'activité (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

Biologie médicale		Code SAE	Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels (y compris temps partiels et attachés)	Existence d'une garde 24h/24 ?	Existence d'une astreinte 24h/24 ?
			A	B		C	D
Médecins biologistes (hors internes)	22	M3011				<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Pharmaciens biologistes (hors internes)	23	M3012				<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Personnels d'encadrement propres au laboratoire de biologie médicale	24						
Techniciens de laboratoires médicaux propres à l'activité de biologie médicale (hors encadrement)	25	N4110				<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Autres personnels	26						
Anatomie et cytologie pathologiques							
Médecins anatomo-pathologistes (hors internes)	27	M1020					
Personnels d'encadrement propre au service (unité) de pathologie	28						
Techniciens de laboratoires médicaux propres à l'activité de pathologie (hors encadrement)	29	N4110					
Autres personnels	30						

TÉLÉMÉDECINE

Relèvent de la télémédecine, les actes médicaux, réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication (CSP L. 6316-1)

Ce bordereau concerne les établissements qui pratiquent la télémédecine.

Contrairement à la SAE 2013, le champ de la télémédecine exploré recouvre désormais tous les actes médicaux réalisés à distance dans lequel l'établissement est partie prenante, que le patient bénéficiant de cet acte soit situé dans un autre établissement de santé ou ailleurs.

On inclut donc désormais les actes à distance réalisés avec des patients qui se situent à domicile, ou dans un substitut de domicile (établissement médico-social, établissement pénitentiaire...), ou en transport sanitaire (réponse médicale dans le cadre de la régulation).

Les équipes médicales qui pratiquent la télémédecine en lien avec un ou plusieurs professionnels de santé d'un autre établissement, peuvent être dans deux situations :

- être « demandeur » d'une requête ("requérant")
- être « sollicité » pour un avis ou une prestation ("requis")

Activité

		En tant que professionnels requis (ou sollicités)	En tant que professionnels requérants (ou demandeurs)
		A	B
Une (ou plusieurs) équipe(s) médicale(s) de votre établissement est (sont)-elle(s) impliquée(s) dans des actes médicaux à distance ?			
- De Téléconsultation (acte médical qui se réalise en présence du patient, celui-ci dialoguant avec le médecin requérant et/ou le ou les médecins télé consultants requis)	1	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
- De Téléexpertise (acte diagnostique et/ou thérapeutique effectué par un professionnel médical, sollicité à distance par un ou plusieurs professionnels, pour donner son avis sur la base de données cliniques, radiologiques ou biologiques figurant dans le dossier médical du patient, celui-ci étant absent)	2	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
- De Télésurveillance médicale (permet à un professionnel médical d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical, recueillies par le patient lui-même ou par un professionnel de santé)	3	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
- De Téléassistance médicale (permet à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte)	4	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

De quand date la mise en œuvre de la télémédecine dans votre établissement ?

A5 *format (jj/mm/aaaa)

Y a-t-il dans votre établissement des ressources spécifiquement dédiées à la télémédecine en termes d'ETP ?

A6 Oui Non Si oui combien d'ETP moyens annuels ?

B6

Au sein de votre établissement, quelles spécialités sont « sollicitées » pour ces actes de télémédecine ?

(actes de télémédecine sus décrits)

Spécialités concernées		Activité de télémédecine ?
		A
Néphrologie (dans le cadre de la dialyse)	7	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Neurologie	8	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Radiologie	9	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Maladies cardio-vasculaires	10	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Diabète	11	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Dermatologie	12	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Psychiatrie	13	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Gériatrie	14	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Maladie rare	15	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Autres (exemple à préciser)	16	

Quelles spécialités (d'un autre établissement) sollicitez-vous pour des actes de télémédecine ?

(actes de télémédecine sus décrits)

Spécialités concernées		Activité de télémédecine ?
		C
Néphrologie (dans le cadre de la dialyse)	7	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Neurologie	8	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Radiologie	9	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Maladies cardio-vasculaires	10	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Diabète	11	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Dermatologie	12	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Psychiatrie	13	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Gériatrie	14	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Maladie rare	15	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Autres (exemple à préciser)	16	

INFORMATION MEDICALE

Organisation

La gestion des données pour le PMSI et le RIM-P, est-elle :

(recueil, codage et saisie des données)

PMSI-MCO	décentralisée	A1	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
	partiellement centralisée	A2	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
	centralisée	A3	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non

PMSI-HAD	décentralisée	A4	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
	partiellement centralisée	A5	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
	centralisée	A6	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non

PMSI-SSR	décentralisée	A7	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
	partiellement centralisée	A8	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
	centralisée	A9	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non

RIM-P	décentralisée	A10	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
	partiellement centralisée	A11	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
	centralisée	A12	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non

Un prestataire extérieur intervient-il dans le circuit de l'information médicale ?

pour le codage

pour la saisie

pour les transmissions ePMSI

pour l'analyse des données

pour le contrôle qualité

A13	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
A14	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
A15	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
A16	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
A17	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non

Coopération et missions

L'équipe du DIM gère-t-elle d'autres missions dans l'entité ?



si oui, les archives ?

si oui, la qualité ?

Est-elle dans le même pôle que le contrôle de gestion ou les finances ?

A18	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
A19	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
A20	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
A21	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non

Le médecin DIM est-il mis à disposition par un autre établissement sanitaire ?

(par convention officielle)

Préciser le FINESS ET (de rattachement donc)

A22	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
------------	---------------------------	---------------------------

A23	
------------	--

Personnel

Personnel non médical affecté au département d'information médicale (en ETP moyens annuels) :

A24	
------------	--

Médecins (hors internes) intervenant au DIM (en ETP moyens annuels) :

A25	
------------	--

**PERINATALITE (OBSTÉTRIQUE, NÉONATOLOGIE, RÉANIMATION NÉONATALE,
AMP CLINIQUE, IVG, CENTRE PÉRINATAL ET LACTARIUM)**

Référence : décret n°98-899 du 9.10.1998 relatif aux établissements de santé publics et privés pratiquant l'obstétrique, la néonatalogie ou la réanimation néonatale

Forme d'autorisation détenue au 31/12 (cocher une case)

Votre unité est-elle :

A0	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	un centre périnatal de proximité ?
B0	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	une unité d'obstétrique seule (type 1) ?
C0	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	une unité d'obstétrique et une unité de néonatalogie (type 2) ?
D0	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	une unité d'obstétrique, unité de néonatalogie et unité de réanimation néonatale (type 3) ?

Autorisation de lactarium :

E0	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	lactarium à usage interne
F0	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	lactarium à usage interne et externe

Obstétrique (autorisation B0, C0 et D0)

Equipement	Obstétrique	Néonatalogie		Réanimation néonatale	Bébés auprès de leur mère
		Néonatalogie (hors soins intensifs)	Soins intensifs aux nouveau-nés		
		A	B		
Nombre de lits, berceaux, couveuses installés au 31/12	1				
Nombre de salles de naissance	2				
Activité d'obstétrique	Obstétrique	Néonatalogie		Réanimation néonatale	Bébés auprès de leur mère
		Néonatalogie (hors soins intensifs)	Soins intensifs aux nouveau-nés		
		A	B		
Nombre total de séjours (y.c. post-partum, ante-partum, surveillance de grossesse, hors IVG)	3	PMSI	PMSI	PMSI	PMSI
Dont séjours de 0 jour	4	PMSI	PMSI	PMSI	PMSI
Nombre de journées (y.c. post-partum, ante-partum, surveillance de grossesse, hors IVG)	5	PMSI	PMSI	PMSI	PMSI
Nombre total de séjours avec accouchement dans l'établissement	6	PMSI			
Nombre de journées avec accouchement dans l'établissement	7	PMSI			
Dont nombre de séjours avec accouchement par césarienne	8	PMSI			
Dont nombre de journées avec accouchement par césarienne	9	PMSI			
Nombre de femmes transférées pour accouchement depuis un autre établissement MCO (=Transferts in utero pour les maternités recevant la femme)	10	PMSI			
Nombre d'accouchements uniques	11	PMSI			
Dont nombre d'accouchements avec enfant unique mort-né	12	PMSI			
Nombre d'accouchements multiples	13	PMSI			
Dont nombre d'accouchements multiples avec naissance d'au moins 1 enfant mort-né	14	PMSI			
Nombre de nouveaux nés de 0 jour transférés (transferts néonataux) vers un autre établissement MCO	15	PMSI			
Dont transferts descendants des nouveaux nés de 0 jour	39				
Nombre total d'enfants (y compris morts-nés)	40	PMSI			
Pour les hôpitaux publics et ESPIC :	Nombre de consultations externes (hors AMP, DPN) réalisées par des gynécologues-obstétriciens	16			
	Nombre de consultations externes réalisées par des sages-femmes	17			
	Nombre d'entretiens prénataux précoces (4ème mois) réalisés en consultations externes (SF ou GO)	18			
Nombre de femmes avec sortie précoce (séjour < 3 jours) après un accouchement par voie basse	19	PMSI			
Nombre de transferts/mutation en HAD après un accouchement	20	PMSI			

Activité d'interruptions médicales et volontaires de grossesse

	A
Prise en charge des interruptions volontaires de grossesse	21 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Si oui, nombre total d'IVG	22 PMSI
dont nombre d'IVG médicamenteuses	23 PMSI
dont nombre d'IVG entre 12 et 14 SA (13ème et 14ème semaine d'aménorrhée)	24 PMSI
Nombre de conventions avec médecins de ville pour IVG médicamenteuses	25
Nombre d'interruptions de grossesse pour motif médical (IMG)	26 PMSI

Pour information, nombre total d'IVG déclaré dans la SAE N-1 :

B22 SAE N-1

Autres activités

Activité clinique d'assistance médicale à la procréation	27 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Si oui, nombre de patientes différentes dans l'année	28 PMSI

Personnels concourant à l'activité de périnatalité (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

	Code SAE	Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel			Existence d'une garde senior 24h/24 ?	Existence d'une astreinte senior 24h/24 ?
			A	B	C		
Pédiatres (hors internes)	M1140	29				<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Gynéco-obstétriciens (hors internes)	M2050	30				<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Anesthésistes réanimateurs (hors internes)	M1030	31				<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
 Si garde / astreinte senior d'anesthésie-réanimation, cette garde/astreinte est-elle dédiée à la maternité ?		32				<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Médecins (hors internes) participant à l'activité d'IVG		33					
Sages-femmes	N2800	34					
dont sages-femmes intervenant exclusivement dans le secteur naissance		35					
Infirmier(e)s DE avec spécialisation en puériculture	N2340	36					
Psychologues	N2700	37					
Assistant(e)s du service social	N3120	38					

NEUROCHIRURGIE ET ACTIVITES INTERVENTIONNELLES PAR VOIE ENDOVASCULAIRE EN NEURORADIOLOGIE

Equipement

		Existence d'une unité dédiée à la prise en charge des patients de neurochirurgie /ou neuroradiologie ?	Si oui, nombre de lits installés au 31/12
		A	B
Neurochirurgie	1	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Réanimation neurochirurgicale	2	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Surveillance continue postopératoire	3	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie (il peut s'agir de lits d'une unité dédiée ou de lits mis à disposition en neurologie ou neurochirurgie par exemple)	4	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Existence d'un dispositif de neuronavigation ?	5	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	

Si l'équipe est sollicitée par l'intermédiaire d'un dispositif de télé-médecine, activité produite dans ce cadre

		Activité de télé-médecine ?	Nombre de sollicitations
		A	B
Téléexpertise (réalisée en l'absence du patient)	6	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Téléconsultation (réalisée en présence du patient dans l'établissement demandeur)	7	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	

Activité

Activité : interventions		Autorisations particulières (CSP art 6123-100)
		A
Interventions de neurochirurgie portant sur la sphère crânio-encéphalique chez l'adulte	8	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Le cas échéant, activité de neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	9	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Le cas échéant, radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	10	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Le cas échéant, neurochirurgie pédiatrique	11	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie	12	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Activité : séjours, journées		Nombre de séjours	dont séjours de 0 jour	Nombre de journées réalisées
		A	B	C
Neurochirurgie adultes (18 ans et plus)	13	PMSI	PMSI	PMSI
Neurochirurgie pédiatrique (0 - 17 ans)	14	PMSI	PMSI	PMSI
Neurochirurgie avec passage en réanimation	15	PMSI		PMSI
Neurochirurgie avec passage en surveillance continue postopératoire	16	PMSI		PMSI
Activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie	17	PMSI	PMSI	PMSI

Personnels concourant à l'activité de neurochirurgie et neuroradiologie interventionnelle (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

Personnel médical hors internes	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde senior 24h/24 ?	Existence d'une astreinte senior 24h/24 ?
			A	B	C	D	E
Neurochirurgiens	M2060	18				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Neurologues	M1120	19				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Spécialistes en radiologie et imagerie médicale	M1160	20				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Anesthésistes réanimateurs et réanimateurs médicaux	M1030 et M1031	21					
Autre personnel médical (mettre ici notamment les pédiatres)		22					

Personnel non médical	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C
Infirmiers DE avec spécialisation et personnels d'encadrement infirmiers	N2120 N2300	23			
Infirmiers DE sans spécialisation	N2200	24			
Aides-soignants	N2500	25			
Personnels de rééducation	N2400	26			
Personnels médico-techniques (manipulateurs d'électroradiologie et autres personnels de radiologie)	N4100	27			
Autre personnel non médical		28			

ACTIVITES INTERVENTIONNELLES EN CARDIOLOGIE ET CHIRURGIE CARDIAQUE

Activités interventionnelles sous imagerie médicale en cardiologie

Autorisation d'activités interventionnelles en cardiologie :

A1
<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Nombre de salles :

Nombre de salles numérisées dédiées :

A2	
A3	

Nombre de salles d'angiographie numérisée dédiées :

Nombre de séjours :

A4	PMSI
A5	PMSI

Nombre de journées :

Nombre d'actes :

A6	PMSI
A7	PMSI
A8	PMSI
A9	PMSI

dont actes de type 1 (rythmologie et stimulation multisites)

dont actes de type 2 (cardiopathies de l'enfant et éventuelles réinterventions à l'âge adulte)

dont actes de type 3 (autres cardiopathies de l'adulte dont angioplasties)

Chirurgie cardiaque hors réa, USIC, SC dédiés ⁽¹⁾

Type d'autorisation :

Chirurgie cardiaque adulte

A10
<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Chirurgie cardiaque de l'enfant

B10
<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Activité de greffe

C10
<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Nombre de salles aseptiques dédiées :

A11	
A12	

Nombre d'appareils de CEC dédiés :

Nombre total d'actes de chirurgie cardiaque enfant :

A13	PMSI
A14	PMSI

Nombre total d'actes de chirurgie cardiaque adulte :

Dont nombre d'actes en urgence :

A15	
A16	PMSI

Nombre d'actes sous CEC chez l'adulte ⁽²⁾ :

(2) Interventions à cœur battant ou CEC

		Nombre de lits dédiés installés au 31/12	Nombre de séjours	Nombre de journées réalisées
		A	B	C
Unité de chirurgie cardiaque hors réa dédiée, USIC, et SC ⁽¹⁾	17		PMSI	PMSI
Unité de cardiologie (lits de médecine, hors USIC) ⁽¹⁾	18			

(1) Les capacités et l'activité d'hospitalisation en réa, USIC et SC de chirurgie cardiaque sont à décrire dans le bordereau Réanimation, soins intensifs et surveillance continue

Personnels concourant à ces activités interventionnelles et de chirurgie cardiaque (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

Personnel médical <u>hors internes</u>	code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde senior 24h/24 ?	Existence d'une astreinte senior 24h/24 ?
			A	B	C	D	E
Chirurgiens cardiaques ⁽⁴⁾	M2140	19				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Cardiologues	M1040	20				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
dont cardiologues attachés à l'activité de chirurgie cardiaque		21				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Radiologues	M1160	22				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Anesthésistes réanimateurs et réanimateurs médicaux	M1030 M1031	23				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Pédiatres	M1140	24				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Autre personnel médical		25				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

(4) chirurgiens qualifiés au sens défini par le décret n° 91-78 du 16 janvier 1991 relatif aux activités de chirurgie cardiaque

Personnel non médical	code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C
Personnels d'encadrement infirmiers	N2120	26			
Infirmiers DE sans spécialisation	N2200	27			
Infirmiers DE de bloc opératoire	N2320	28			
Infirmiers DE anesthésistes	N2310	29			
Aides-soignants	N2510	30			
Manipulateurs d'électroradiologie	N4130	31			
Autre personnel non médical		32			

TRAITEMENT DES GRANDS BRÛLÉS

Equipe et plateau technique

		Nombre de lits installés au 31/12	Nombre de séjours	dont nombre de séjours pour des patients de moins de 18 ans	Journées réalisées
		A	B	C	D
Unité de réanimation protégée (y compris surveillance continue) pour les grands brûlés (unité médicale individualisée)	1		PMSI	PMSI	PMSI
Unité spécifique de soins médicaux et chirurgicaux pour les grands brûlés ne nécessitant pas de réanimation	2		PMSI	PMSI	PMSI
Existence d'une salle d'opération dédiée	3	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Existence d'une activité de conservation et utilisation de tissus (décret n° 2015-509 du 6 mai 2015) ?	4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			

Organisation

Existe-t-il des conventions avec des structures de SSR ayant l'autorisation de prise en charge spécialisée des brûlés ?

A5 oui non

Activité

		Nombre
		A
Nombre d'actes de chirurgie plastique et reconstructrice pour le traitement des brûlures (exemple : excisions étendues ou greffes)	6	
Venues en anesthésie chirurgie ambulatoire liées au traitement des brûlures	7	PMSI
Consultations externes liées au traitement des brûlures	8	
File active des patients adultes (18 ans et plus) en hospitalisation complète ou partielle	9	PMSI
File active des patients enfants (moins de 18 ans) en hospitalisation complète ou partielle	10	PMSI

Personnels concourant à l'activité (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

Personnel médical <u>hors internes</u>	code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde senior 24h/24 propre* à l'activité de grands brûlés	Existence d'une astreinte senior 24h/24 propre* à l'activité de grands brûlés
			A	B	C	D	E
Anesthésistes réanimateurs et réanimateurs médicaux	M1030	11				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Chirurgiens de chirurgie plastique et reconstructrice	M2040	12				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Médecins de médecine physique et réadaptation	M1180	13					
Psychiatres	M3020	14					
Autre personnel médical		15					

* si la garde (ou l'astreinte) des anesthésistes réanimateurs (ou de réanimateurs médicaux) est commune avec la réanimation de l'établissement, répondre non

Personnel non médical	code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C
Personnel d'encadrement infirmier	N2120	16			
Infirmiers DE avec spécialisation (hors encadrement)	N2300	17			
Infirmiers DE sans spécialisation (hors encadrement)	N2200	18			
Aides-soignants	N2500	19			
Masseurs-kinésithérapeutes	N2410	20			
Psychologues	N2710	21			
Autre personnel des services de soins		22			

TRAITEMENT DE LA DOULEUR CHRONIQUE
(CONCERNE UNIQUEMENT LES STRUCTURES DOULEUR LABELLISEES)

Bordereau posé une année sur deux

La structure d'étude et de traitement de la douleur chronique (correspondant au cahier des charges en annexe 3 de l'instruction DGOS/PF2/2011/188 du 19 mai 2011 et de la circulaire DGOS/PF2/2016/160 du 23 mai 2016) dont vous disposez, est-elle identifiée comme :

A1	Consultation/ centre
-----------	-------------------------

Activité

		Patients internes (hospitalisés dans l'établissement, hors lits douleur)	Patients externes	dont patients internes et externes enfants (<18ans)
		A	B	C
Activité de consultation				
Nombre de consultations de psychologues	2			
Nombre d'actes IDE	3			
Nombre de consultations médicales réalisées hors psychiatres	4			
Nombre de consultations médicales réalisées par des psychiatres	13			
Nombre de cas discutés en réunion de synthèse pluriprofessionnelle	14			
Nombre de personnes différentes reçues au moins une fois en consultation médicale dans l'année (file active)	5			
Dont nombre de nouveaux patients pris en charge en consultation médicale dans l'année	6			

Activité d'hospitalisation pour la douleur chronique		
Nombre de séjours dans l'unité médicale douleur	A7	PMSI
Nombre de personnes différentes reçues au moins une fois en hospitalisation dans l'année (file active)	A15	PMSI

Réunions de concertation pluridisciplinaires réalisées par la structure		
Nombre de réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP)	A8	
Nombre de cas discutés en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP)	A16	

Personnels concourant à l'activité (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C
Médecins (hors internes)	M1000	9			
Dont médecins possédant une capacité en médecine de la douleur ou un DESC « Médecine de la douleur - soins palliatifs »		10			
Personnel IDE avec ou sans spécialisation intervenant dans la structure de prise en charge de la douleur chronique	N2210 N2220 N2310 N2320 N2340	11			
Dont personnel IDE avec ou sans spécialisation possédant un DU ou un DIU en traitement de la douleur		12			
Psychologues intervenant dans la structure de prise en charge de la douleur chronique	N2710	17			
Autre personnel non médical intervenant dans la structure de prise en charge de la douleur chronique		18			

TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR ÉPURATION EXTRA-RENALE

Organisation : télédialyse

L'établissement gère-t-il une (ou plusieurs) UDM de proximité (= à distance d'un centre) grâce à un dispositif de télémédecine ?

Si oui, Combien d'UDM ?

Combien au total de patients pris en charge dans ces unités « délocalisées » et reliées par télésurveillance au 31 / 12 ?

A1	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A2	
A3	

Equipements et activité

HEMODIALYSE	Code			Nombre de postes utilisés (=générateur et lit ou fauteuil) (¹)	Nombre de patients pris en charge la semaine incluant le 1 ^{er} décembre	Nombre de séances dans l'année
		A	B			
Hémodialyse en centre	112B	Adultes	4			PMSI
		Enfants	5			PMSI
Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	1130		6			PMSI
Entraînement à l'hémodialyse	112A		7			PMSI
Autodialyse, dont assistée	1140		8			
Hémodialyse à domicile	1150	Adultes	9			
		Enfants	10			

(¹) : Poste utilisé défini par l'association générateur (hors générateurs de secours) et lit ou fauteuil

Nombre de séances de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale réalisée au cours d'une hospitalisation conventionnelle

A28	PMSI
A11	

Nombre de postes de repli pour les patients suivis en autodialyse ou en dialyse à domicile

DIALYSE PERITONEALE	Code			Nombre de places ou d'appareils	Nombre de patients pris en charge la semaine incluant le 1 ^{er} décembre	Nombre de séances (pour l'entraînement) ou de semaines de traitement pour autres modes de DP dans l'année
		A	B			
Dialyse péritonéale en hospitalisation	122B	Adultes	12			
		Enfants	13			
Entraînement à la dialyse péritonéale (activité en séances)	122A		14			PMSI
Dialyse péritonéale automatisée à domicile (activité en semaines de traitement)	121C	Adultes	15			
		Enfants	16			
Dialyse péritonéale continue ambulatoire à domicile (activité en semaines de traitement)	121A 121B	Adultes	17			
		Enfants	18			
Total dialyse péritonéale à domicile (calculé)	1210		29			

Dialyses réservées pour vacanciers			20			
---	--	--	-----------	--	--	--

Nombre de nouveaux patients dont la prise en charge en dialyse a débuté au cours de l'année dans l'établissement, quel que soit leur mode de traitement au démarrage

A21	
A22	

Nombre de nouveaux patients dont la prise en charge en dialyse a débuté au cours de l'année dans l'établissement, et dont le traitement a démarré en dialyse péritonéale

Personnels concourant à l'activité (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

	Code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Existence d'une garde senior 24h/24 ?	Existence d'une astreinte senior 24h/24 ?
			A	B	C	D	E
Néphrologues (hors internes)	M1110	23				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Infirmiers DE avec ou sans spécialisation et personnels d'encadrement infirmiers	N2120 N2200 N2300	24					
Aides-soignants	N2500	25					
Personnels médico-techniques	N4100	26					
Autre personnel non médical		27					

TRAITEMENT DU CANCER 1/2

Pour tous les établissements traitant le cancer (établissements autorisés pour la chirurgie des cancers, les traitements par chimiothérapie, par radiothérapie et les établissements associés pour traitement par chimiothérapie des affections cancéreuses)

Traitez-vous les affections cancéreuses par chimiothérapie ?	A1	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Traitez-vous les affections cancéreuses par radiothérapie (dont curiethérapie) ?	A2	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Avez-vous des unités d'hospitalisation complète ou ambulatoire spécifiquement consacrées au cancer, avec du personnel dédié (appelées ici « unités individualisées ») ?	A3	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Activité de traitement du cancer : nombre de séjours*	A4	PMSI
Dont séjours de 0 jour**	A5	PMSI
Activité de traitement du cancer : nombre de journées***	A6	PMSI

*Pour les cabinets privés de radiothérapie, mettre en case A4, le nombre de séances de radiothérapie réalisées + le nombre de résumés standardisés de préparation (RSP) à un traitement par radiothérapie externe. A4=A14+A15+A16

**Pour les cabinets privés de radiothérapie, mettre en case A5, le nombre de séances de radiothérapie réalisées A5=A15+A16

***Pour les cabinets privés de radiothérapie, la case A6 doit être égale à 0.

Pour les établissements traitant le cancer par chimiothérapie

Autorisation pour le champ MCO et HAD

L'établissement a-t-il reçu une autorisation de traitement du cancer par chimiothérapie ?	A7	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
---	-----------	---

		FINESS ET1	FINESS ET2	FINESS ET3
		A	B	C
Si non, en tant qu'établissement associé, avec quel(s) établissement(s) autorisé(s), une convention a-t-elle été signée ?	8			

Activité

		MCO		MCO
		Réalisés pendant une hospitalisation complète ou en ambulatoire	Réalisés pendant une hospitalisation à domicile	
		A	B	C9
Nombre total de séjours avec traitement de chimiothérapie	9	PMSI	PMSI	PMSI
		Réalisées en ambulatoire	Réalisées pendant une hospitalisation à domicile	
Nombre de séances (ou séquences en HAD) de chimiothérapie	10	PMSI	PMSI	

Nombre total de séjours pour chimiothérapie (GHM 17M05 et 17M06)

File active		Nombre de patients adultes (âge > ou égal à 18 ans)		Nombre de patients de moins de 18 ans	
		MCO	HAD	MCO	HAD
		A	B	C	D
Nombre de patients atteints de cancer ayant eu un traitement par chimiothérapie dans l'année	11	PMSI	PMSI	PMSI	PMSI

Pour les établissements traitant le cancer par radiothérapie (radiothérapie externe et/ou curiethérapie)

Equipements		Nombre d'appareils (ou de lits)	Equipement accessible à d'autres structures
		A	B
Accélérateurs de radiothérapie	12		<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Nombre de lits protégés pour curiethérapie et/ou irathérapie	13		

Activité

Nombre de résumés standardisés de préparation (RSP) à un traitement par radiothérapie externe, réalisées en ambulatoire ou en hospitalisation complète :	A14	PMSI
--	------------	------

		MCO	
		Réalisées en ambulatoire	Réalisées pendant une hospitalisation complète
		A	B
Nombre de séances de traitement par radiothérapie externe	15	PMSI	PMSI
Nombre de séances de traitement par curiethérapie et/ou irathérapie	16	PMSI	PMSI

File active		Nombre de patients adultes (âge > ou égal à 18 ans)	Nombre de patients âgés de moins de 18 ans
		A	B
Nombre de patients atteints de cancer pris en charge en radiothérapie externe dans l'année	17	PMSI	PMSI
Nombre de patients adultes atteints de cancer pris en charge en curiethérapie et/ou irathérapie dans l'année	18	PMSI	

Personnels concourant à l'activité de radiothérapie (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

	code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C
Médecins radiothérapeutes (hors internes)	M1170	19			
Radiophysiciens - Physiciens médicaux	N4180	20			
Manipulateurs d'électroradiologie	N4130	21			
Dosimétristes	N4170	22			
Autre personnel non médical de l'unité de radiothérapie		23			

TRAITEMENT DU CANCER 2/2

Pour les établissements traitant le cancer dans des unités d'hospitalisation individualisées

Caractéristiques et activité de l'unité (des unités) individualisée(s)		Nombre correspondant de lits/places	Nombre de séjours effectués	dont séjours d'enfants de moins de 18 ans	Nombre total de journées réalisées	dont journées d'enfants de moins de 18 ans
		A	B	C	D	E
Unité(s) médicale(s) de médecine en hospitalisation complète, dont hospitalisation de semaine (y compris curiethérapie)	24		PMSI	PMSI	PMSI	PMSI
Unité(s) médicale(s) de médecine en hospitalisation à temps partiel (notamment unités de chimiothérapie ambulatoire)	25		PMSI	PMSI		
Unité(s) médicale(s) de chirurgie en hospitalisation complète, dont hospitalisation de semaine	26		PMSI	PMSI	PMSI	PMSI
Unité(s) médicale(s) de chirurgie en hospitalisation à temps partiel	27		PMSI	PMSI		

Personnels concourant à l'activité de l'(es) unité(s) d'hospitalisation individualisée(s) de cancérologie (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

Personnel médical (hors internes)	code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C
Médecins oncologues médicaux	M1130	28			
Autres médecins habilités en cancérologie		29			

Personnel non médical	code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C
Infirmiers DE avec ou sans spécialisation et personnels d'encadrement infirmiers	N2120, N2210, N2300	30			
Aides-soignants	N2510	31			
Psychologues	N2710	32			
Assistant(e)s de service social	N3120	33			
Autres personnels des services médicaux		34			

STRUCTURE DES URGENCES (1/2)

Caractéristiques de la structure des urgences implantée sur le site

Il s'agit de décrire l'activité des structures des urgences, autorisées en application du 3° de l'article R.6123-1 du code de la santé publique (décret 2006-576 du 22 mai 2006).

Tous les malades qui passent par la structure autorisée des urgences doivent être pris en compte. **Sont exclus en revanche les accueils d'urgences non autorisées (SOS mains et uniquement spécialisés en ophtalmologie), les admissions directes dans les services (USIC ou UNV ou maternité), l'activité non programmée de même que les urgences dans un établissement qui n'a qu'une activité de psychiatrie.**

Les établissements autorisés uniquement en urgences générales, doivent regrouper toute l'activité (y compris urgences pédiatriques) dans le cadran "urgences générales"

Sur le site géographique, disposez-vous d'une implantation d'une structure d'urgences autorisée ?



Si oui, s'agit-il d'une autorisation d'urgences générales ?

Saisonnnière ?

Si oui, s'agit-il d'une autorisation d'urgences pédiatriques ?

A1	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A2	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A3	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Informations complémentaires

Une équipe mobile de gériatrie intervient-elle au SU ?

A11	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
-----	---

Activité

STRUCTURE DES URGENCES GENERALES

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées sur l'année

médecins :

A14	
A15	

IDE (infirmier diplômé d'état) avec ou sans spécialisation :

Existe-t-il un soignant d'accueil et d'orientation ?

A16	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
-----	---

Si oui, l'accueil et l'orientation sont réalisés par :

A17	<input type="radio"/> IAO <input type="radio"/> MAO
-----	--

Passages		Nombre de passages	DONT hospitalisés en MCO dans la même entité juridique	DONT hospitalisés en SSR, PSY, USLD dans la même entité juridique	DONT hospitalisés en HAD dans la même entité juridique	DONT hospitalisés dans une autre entité juridique
		A	B	C	E	D
Nombre total de passages aux urgences dans l'année	18					
dont nombre total de passages aux urgences dans l'année pour des patients de plus de 80 ans	19					
dont nombre total de passages aux urgences dans l'année pour des patients de moins de 18 ans	20					

UHCD		Nombre de lits installés au 31/12	Nombre de journées-lits exploitables	Nombre de séjours	dont séjours de 0 jour	Nombre de journées
		A	B	C	D	E
Unité d'hospitalisation de courte durée	21			PMSI	PMSI	PMSI

Existe-t-il un suivi des temps d'attente et de passage ?

A22	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
-----	---

Le service a-t-il mis en place une revue de mortalité et de morbidité (RMM) ?

A23	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
-----	---

STRUCTURE DES URGENCES (2/2)

Activité

STRUCTURE DES URGENCES PEDIATRIQUES

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées sur l'année :

médecins :	A24	
IDE (infirmier diplômé d'état) avec ou sans spécialisation :	A25	

Existe-t-il un soignant d'accueil et d'orientation ?

A26	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
-----	---------------------------	---------------------------

Si oui, l'accueil et l'orientation sont réalisés par :

A27	<input type="radio"/> IAO	<input type="radio"/> MAO
-----	---------------------------	---------------------------

Passages	Nombre de passages	DONT hospitalisés	
		A	B
Nombre total de passages aux urgences dans l'année	28		

UHCD	Nombre de lits installés au 31/12	Nombre de journées-lits exploitables	Nombre de séjours	dont séjours de 0 jour	Nombre de journées
			A	B	C
Unité d'hospitalisation de courte durée	29		PMSI	PMSI	PMSI

Personnels affectés à la structure d'urgence, contribuant à l'activité décrite (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

	code SAE		Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Dans le cas où l'établissement gère aussi un SMUR, ce personnel est-il commun avec le SMUR ?	Si oui, personnel adjoint, conjoint, les deux (¹) ?
			A	B	C	D	E
Médecins (hors internes)	M1000 M2000 M3020	30				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> Adjoint <input type="radio"/> conjoint <input type="radio"/> les deux
dont pédiatres	M1140	31				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> Adjoint <input type="radio"/> conjoint <input type="radio"/> les deux
dont psychiatres	M3020	32					
Personnel non médical	N9999	33					
Dont cadres de santé	N2120	34				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> Adjoint <input type="radio"/> conjoint <input type="radio"/> les deux
Dont infirmiers DE avec ou sans spécialisation (exemples : IDE, puéricultrices, IADE) mais hors encadrement	N2200 N2310 N2320 N2340	35				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> Adjoint <input type="radio"/> conjoint <input type="radio"/> les deux
Dont aides-soignants	N2510 N2530	36					
Dont brancardiers	N2620	37				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> Adjoint <input type="radio"/> conjoint <input type="radio"/> les deux
Dont assistants de service social	N3120	38					
Dont secrétaires	N1210	39				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> Adjoint <input type="radio"/> conjoint <input type="radio"/> les deux

(¹) mutualisation adjointe : polyvalence d'un professionnel (ex: régulateur AMU, SMUR, urgentiste) alternativement (un jour sur un poste, l'autre jour sur un autre poste)

mutualisation conjointe : polyvalence d'un professionnel (ex: régulateur AMU, SMUR, urgentiste) le même jour

SMUR ET SAMU (1/2)

Sur le site géographique, disposez-vous d'une implantation de SMUR ?

- Si oui, s'agit-il d'une autorisation de SMUR général ?
 Saisonnier ?
 Si oui, s'agit-il d'une autorisation de SMUR pédiatrique ?
 Si oui, avez-vous une autorisation d'antenne SMUR ?
 Saisonnnière ?

A1	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A2	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A3	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A4	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A5	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A6	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
A7	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Si oui, FINESS de l'entité juridique détentrice de l'autorisation de SMUR :

B5	Numéro FINESS
----	---------------

Disposez-vous au sein de votre établissement d'un SAMU ?

Activité du SMUR (en prenant en compte adultes et enfants)

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées sur l'année :

Médecins :	A8	
IDE (infirmier diplômé d'état) avec ou sans spécialisation :	A9	
Ambulancier (ou faisant fonction) :	A10	

Moyens de transports dont le SMUR est propriétaire ou mis à disposition pour l'activité de SMUR		Nombre
Ambulances	B8	
Véhicules légers	B9	
Moyens aériens	B10	
Moyens maritimes	B11	

Ensemble des sorties des U.M.H. (Unité Mobile Hospitalière) - SMUR

			Nombre
Sorties terrestres	Sorties terrestres primaires	A11	
	Sorties terrestres secondaires	A12	
	Sorties terrestres dans le cadre de transports infirmiers inter-hospitalier	A13	
Sorties aériennes	Sorties aériennes primaires	A14	
	Sorties aériennes secondaires	A15	
Sorties maritimes	A16		
Nombre total de sorties dans l'année			A17

Sorties primaires (y compris maritimes)

			Nombre
Sorties primaires non suivies de transport médicalisé par le SMUR	Total des sorties primaires non suivies de transport médicalisé	A18	
	Patients décédés	A19	
	Patients laissés sur place (refus d'évacuation)	A20	
	Patients traités sur place	A21	
	Patients transportés à l'hôpital par un moyen non médicalisé	A22	
Répartition des patients transportés dans le cadre de sorties primaires	Total des patients transportés par le SMUR vers un établissement de soins (quel que soit le véhicule)	A23	
	dont patients de moins de 18 ans	A24	
	dont patients de plus de 80 ans	A25	
	dont patients transportés vers l'établissement siège du SMUR	A26	
	dont patients transportés d'emblée vers un autre établissement	A27	

Régulation et activité du SAMU

Nombre d'appels :

présentés	A28	
décrochés	A29	
décrochés en moins d'une minute	A30	

Nombre de Dossiers de Régulation :

Dont nombre de Dossiers de Régulation Médicale (DRM) :	A31	
Dont nombre de DRM effectués par des médecins libéraux rémunérés par l'assurance maladie :	A32	
	A33	

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées sur l'année pour la régulation :

- Médecins régulateurs (hors internes)	A34	
- dont médecins régulateurs hospitaliers participant à l'AMU	A35	
- dont médecins régulateurs libéraux rémunérés par l'assurance maladie	A36	
- ARM (Assistant de régulation médicale)	A37	

Organisation du SAMU

Numéro spécifique pour la médecine libérale ?	A39	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Nombre de médecins correspondants de SAMU (MCS) libéraux :	A40	
Nombre de médecins correspondants de SAMU (MCS) salariés :	A54	
Nombre de carences ambulancières :	A41	
Plateforme commune SAMU-SDIS (unité de lieu) :	A42	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

SMUR ET SAMU (2/2)

Personnels affectés au SMUR et au SAMU, contribuant à l'activité décrite (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

	code SAE		SMUR				SAMU		
			Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels	Ce personnel est-il commun avec celui de la structure d'urgences ?	Effectifs temps plein	Effectifs temps partiel	ETP moyens annuels
			A	B	C	D	E	F	G
Médecins (hors internes)	M1000	43				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Dont médecins régulateurs		44				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Dont pédiatres	M1140	45				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Personnel non médical	N9999	46				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Dont cadres de santé	N2120	47				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Dont infirmiers DE avec ou sans spécialisation (exemples : IDE, puéricultrices, IADE) mais hors encadrement	N2200 N2310 N2320	48				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Dont aides-soignants	N2500	49							
Dont brancardiers	N2620	50				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Dont assistants de service social	N3120	51				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Dont secrétaires et ARM	N1200	52				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			
Dont ambulanciers	N5140	53				<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non			

RÉANIMATION, SURVEILLANCE CONTINUE ET SOINS INTENSIFS

(yc réa, USIC, SC dédiés de chirurgie cardiaque, SI de l'UNV MAIS HORS néonatalogie et grands brûlés)

Equipement et activité

		Unités de réanimation ADULTES	Unités de réanimation ENFANTS (hors néonatalogie)
		A	B
Nombre de lits installés au 31/12	1		
Journées lits-exploitable	2		
Nombre de séjours	3	PMSI	PMSI
Nombre de passages	4	PMSI	PMSI
dont nombre de passages de 0 jour	5	PMSI	PMSI
Nombre de journées	6	PMSI	PMSI
% entrées en provenance d'autres entités juridiques	7	PMSI	PMSI
IGS 2 médian	8	PMSI	
Nombre de séjours de patients âgés de 80 ans et plus	9	PMSI	

		SOINS INTENSIFS (quel que soit l'âge hors néonatalogie)			TOTAL Soins intensifs (hors néonatalogie) (calculé)
		USIC	SI de l'UNV	Autres SI	
		A	B	C	D
Nombre de lits installés au 31/12	10				
Journées lits-exploitable	11				
Nombre de séjours	12	PMSI	PMSI	PMSI	
Nombre de journées	13	PMSI	PMSI	PMSI	

		SURVEILLANCE CONTINUE ADULTES	SURVEILLANCE CONTINUE ENFANTS
		A	B
Nombre de lits installés au 31/12	14		
Journées lits-exploitable	15		
Nombre de séjours	16	PMSI	PMSI
Nombre de journées	17	PMSI	PMSI

Personnels concourant à l'activité (salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

Si le personnel est mutualisé entre unités et SI, faire une règle de trois en fonction du temps passé

			Unités de réanimation		SOINS INTENSIFS (quel que soit l'âge, hors néonatalogie)			Surveillance continue	
			Adultes	Enfants (hors néonatalogie)	USIC	SI de l'UNV	Autres SI	Adultes	Enfants
			A	B	C	D	E	F	G
Médecins (hors internes) : réanimateurs, pédiatres réanimateurs, anesthésistes réanimateurs, cardiologues pour les USIC, neurologues pour les SI- UNV, Autres médecins ... (M1000)	Effectifs temps plein	18							
	Effectifs temps partiel	19							
	ETP moyens annuels	20							
Infirmiers DE avec spécialisation et personnels d'encadrement infirmiers (code SAE : N2120, N2300)	Effectifs temps plein	21							
	Effectifs temps partiel	22							
	ETP moyens annuels	23							
Infirmiers DE sans spécialisation (code SAE : N2200)	Effectifs temps plein	24							
	Effectifs temps partiel	25							
	ETP moyens annuels	26							
Aides-soignants (code SAE : N2500)	Effectifs temps plein	27							
	Effectifs temps partiel	28							
	ETP moyens annuels	29							
Masseurs kinésithérapeutes (code SAE : N2130, N2410)	Effectifs temps plein	30							
	Effectifs temps partiel	31							
	ETP moyens annuels	32							
Autre personnel non médical	Effectifs temps plein	33							
	Effectifs temps partiel	34							
	ETP moyens annuels	35							

Q20 - PERSONNELS MÉDICAUX (HORS INTERNES) DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES PAR SPÉCIALITÉ EXERCÉE (1/3)

1. Effectifs au 31/12 selon la spécialité exercée, par sexe et temps de travail

Code SAE		PRATICIENS SALARIES				PRATICIENS LIBERAUX			
		Effectif des personnels salariés temps plein		Effectif des personnels salariés temps partiel		Effectif des praticiens libéraux temps plein		Effectif des praticiens libéraux temps partiel	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		A	B	C	D	E	F	G	H
TOTAL PERSONNEL MEDICAL	M9999	1							
SPECIALITES MEDICALES y compris MEDECINE GENERALE	M1000								
Médecine générale (hors DES urgentistes, hors gériatrie)	M1010	2							
Médecine d'urgence	M1340	49							
Anatomie et cytologie pathologiques	M1020	3							
Anesthésie - Réanimation	M1030	4							
Cardiologie et maladies vasculaires	M1040	5							
Dermatologie - Vénérologie - Allergologie	M1050	6							
Endocrinologie et maladies métaboliques	M1070	7							
Gastro entérologie et hépatologie	M1090	8							
Génétique	M1310	9							
Gériatrie	M1320	10							
Hématologie	M1330	11							
Médecine Interne et immunologie clinique	M1100	12							
Médecine nucléaire	M1210	13							
Médecine physique et de réadaptation	M1180	14							
Néphrologie	M1110	15							
Neurologie	M1120	16							
Pédiatrie	M1140	17							
Pneumologie	M1150	18							
Radiologie	M1160	19							
Oncologie médicale	M1130	20							
Oncologie radiothérapique	M1170	21							
Réanimation médicale	M1031	22							
Rhumatologie	M1190	23							
Autres spécialités médicales	M1200	24							
SPECIALITES CHIRURGICALES	M2000								
Chirurgie générale	M2010	25							
Chirurgie digestive	M2120	26							
Chirurgie vasculaire	M2130	27							
Chirurgie maxillo-faciale - Stomatologie - Chirurgie orale	M2020	28							
Chirurgie orthopédique et traumatologique	M2030	29							
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	M2040	30							
Chirurgie thoracique et cardiaque	M2140	31							
Gynécologie - Obstétrique	M2050	32							
Neuro-chirurgie	M2060	33							
Chirurgie infantile	M2150	34							
Ophthalmologie	M2070	35							
Oto-Rhino-laryngologie	M2080	36							
Chirurgie urologique	M2100	37							
Autres spécialités chirurgicales	M2110	38							
AUTRES DISCIPLINES	M3000								
Médecins spécialisés en biologie médicale	M3011	39							
Psychiatrie	M3020	40							
Odontologie	M3030	41							
Pharmaciens spécialisés en biologie médicale	M3012	42							
Pharmaciens (hors biologie médicale)	M3050	43							
Santé publique (y compris DIM)	M3040	44							
Médecins du travail	M3060	45							
Autres	M3070	46							

Q20 - PERSONNELS MÉDICAUX (HORS INTERNES) DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES PAR SPÉCIALITÉ EXERCÉE (2/3)

2. ETP moyens annuels des salariés selon la spécialité exercée, le statut et le sexe

		PRATICIENS SALARIÉS							
		Etablissement public						dont ETP des autres salariés (y compris ne relevant pas d'un statut)	
Code SAE	ETP moyen annuel rémunéré total des personnels salariés	Hommes	Femmes	dont ETP des hospitaliers universitaires titulaires	dont ETP des praticiens hospitaliers titulaires	dont ETP des assistants	dont ETP des hospitaliers universitaires non titulaires		dont ETP des attachés
TOTAL PERSONNEL MEDICAL	M9999	1							
SPECIALITES MEDICALES y compris MEDECINE GENERALE	M1000								
Médecine générale (hors DES urgentistes, hors gériatrie)	M1010	2							
Médecine d'urgence	M1340	49							
Anatomie et cytologie pathologiques	M1020	3							
Anesthésie - Réanimation	M1030	4							
Cardiologie et maladies vasculaires	M1040	5							
Dermatologie - Vénérologie - Allergologie	M1050	6							
Endocrinologie et maladies métaboliques	M1070	7							
Gastro entérologie et hépatologie	M1090	8							
Génétique	M1310	9							
Gériatrie	M1320	10							
Hématologie	M1330	11							
Médecine Interne et immunologie clinique	M1100	12							
Médecine nucléaire	M1210	13							
Médecine physique et de réadaptation	M1180	14							
Néphrologie	M1110	15							
Neurologie	M1120	16							
Pédiatrie	M1140	17							
Pneumologie	M1150	18							
Radiologie	M1160	19							
Oncologie médicale	M1130	20							
Oncologie radiothérapique	M1170	21							
Réanimation médicale	M1031	22							
Rhumatologie	M1190	23							
Autres spécialités médicales	M1200	24							
SPECIALITES CHIRURGICALES	M2000								
Chirurgie générale	M2010	25							
Chirurgie digestive	M2120	26							
Chirurgie vasculaire	M2130	27							
Chirurgie maxillo-faciale - Stomatologie - Chirurgie orale	M2020	28							
Chirurgie orthopédique et traumatologique	M2030	29							
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	M2040	30							
Chirurgie thoracique et cardiaque	M2140	31							
Gynécologie - Obstétrique	M2050	32							
Neuro-chirurgie	M2060	33							
Chirurgie infantile	M2150	34							
Ophtalmologie	M2070	35							
Oto-Rhino-laryngologie	M2080	36							
Chirurgie urologique	M2100	37							
Autres spécialités chirurgicales	M2110	38							
AUTRES DISCIPLINES	M3000								
Médecins spécialisés en biologie médicale	M3011	39							
Psychiatrie	M3020	40							
Odontologie	M3030	41							
Pharmaciens spécialisés en biologie médicale	M3012	42							
Pharmaciens (hors biologie médicale)	M3050	43							
Santé publique (y compris DIM)	M3040	44							
Médecins du travail	M3060	45							
Autres	M3070	46							

ETP TOTAL rémunéré par l'établissement et mis à disposition dans un autre établissement Q48

Q20 - PERSONNELS MÉDICAUX (HORS INTERNES) DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES PAR SPÉCIALITÉ EXERCÉE (3/3)

3. Totaux

Code SAE	PRATICIENS SALARIÉS		PRATICIENS LIBÉRAUX
	Effectif total	ETP moyen annuel rémunéré total	Effectif total
	S	T	U

TOTAL PERSONNEL MEDICAL	M9999	1			
--------------------------------	--------------	----------	--	--	--

SPECIALITES MEDICALES y compris MEDECINE GENERALE		M1000			
Médecine générale (hors DES urgentistes, hors gériatrie)	M1010	2			
Médecine d'urgence	M1340	49			
Anatomie et cytologie pathologiques	M1020	3			
Anesthésie - Réanimation	M1030	4			
Cardiologie et maladies vasculaires	M1040	5			
Dermatologie - Vénérologie - Allergologie	M1050	6			
Endocrinologie et maladies métaboliques	M1070	7			
Gastro entérologie et hépatologie	M1090	8			
Génétique	M1310	9			
Gériatrie	M1320	10			
Hématologie	M1330	11			
Médecine Interne et immunologie clinique	M1100	12			
Médecine nucléaire	M1210	13			
Médecine physique et de réadaptation	M1180	14			
Néphrologie	M1110	15			
Neurologie	M1120	16			
Pédiatrie	M1140	17			
Pneumologie	M1150	18			
Radiologie	M1160	19			
Oncologie médicale	M1130	20			
Oncologie radiothérapique	M1170	21			
Réanimation médicale	M1031	22			
Rhumatologie	M1190	23			
Autres spécialités médicales	M1200	24			
SPECIALITES CHIRURGICALES		M2000			
Chirurgie générale	M2010	25			
Chirurgie digestive	M2120	26			
Chirurgie vasculaire	M2130	27			
Chirurgie maxillo-faciale - Stomatologie - Chirurgie orale	M2020	28			
Chirurgie orthopédique et traumatologique	M2030	29			
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	M2040	30			
Chirurgie thoracique et cardiaque	M2140	31			
Gynécologie - Obstétrique	M2050	32			
Neuro-chirurgie	M2060	33			
Chirurgie infantile	M2150	34			
Ophthalmologie	M2070	35			
Oto-Rhino-laryngologie	M2080	36			
Chirurgie urologique	M2100	37			
Autres spécialités chirurgicales	M2110	38			
AUTRES DISCIPLINES		M3000			
Médecins spécialisés en biologie médicale	M3011	39			
Psychiatrie	M3020	40			
Odontologie	M3030	41			
Pharmaciens spécialisés en biologie médicale	M3012	42			
Pharmaciens (hors biologie médicale)	M3050	43			
Santé publique (y compris DIM)	M3040	44			
Médecins du travail	M3060	45			
Autres	M3070	46			

Q21 - PERSONNELS MÉDICAUX DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES PAR GROUPE DE DISCIPLINES D'ÉQUIPEMENT

ETP moyens annuels des salariés et des internes

		Médecine, chirurgie et obstétrique	Psychiatrie	HAD	Soins de suite ou de réadaptation	Soins de longue durée	Total Section hôpital (calculé)	Administration, services hôteliers et techniques	Total entité interrogée (calculé)
		2100	2200	2300	2400	2500	2000	1000	9999
		A	B	C	D	E	F	G	H
ETP moyen annuel rémunéré du personnel médical salarié	1								
Dont : ETP moyen annuel rémunéré du personnel médical de statut hospitalo-universitaire	2								
Dont : ETP moyen annuel rémunéré du personnel mis à disposition	3								
ETP moyen annuel rémunéré des INTERNES (y compris FFI)	5								

Effectifs des praticiens libéraux au 31 décembre

		Médecine, chirurgie et obstétrique	Psychiatrie	HAD	Soins de suite ou de réadaptation	Soins de longue durée	Total Section hôpital (calculé)	Administration, services hôteliers et techniques	Total entité interrogée (calculé)
		2100	2200	2300	2400	2500	2000	1000	9999
		A	B	C	D	E	F	G	H
Effectifs des praticiens libéraux	6								

Q22 - INTERNES ET FAISANT FONCTION D'INTERNES

Effectifs au 31 décembre

		Code SAE		Effectifs au 31 décembre
Internes de :	médecine (toutes spécialités confondues, hormis celles de médecine générale et médecine d'urgence)	211A	A1	
	pharmacie	2120	A2	
	odontologie	2130	A3	
	médecine générale (hors DES urgentistes)	211B	A4	
	médecine d'urgence	211D	A7	
Faisant fonction d'internes (FFI)		2200	A5	
Total (calculé)			A6	

Q23 - SAGES-FEMMES ET PERSONNELS NON MÉDICAUX DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES (1/2)

Effectifs au 31/12 et ETP moyens annuels rémunérés

Code SAE	Personnel en CDI		Personnel en CDD		Titulaires et stagiaires de la fonction publique hospitalière		Ensemble du personnel des établissements sanitaires (calculé)	
	Effectif au 31/12	ETP moyen annuel rémunéré	Effectif au 31/12	ETP moyen annuel rémunéré	Effectif au 31/12	ETP moyen annuel rémunéré	Effectif au 31/12	ETP moyen annuel rémunéré
	A	B	C	D	E	F	G	H
PERSONNELS de DIRECTION et ADMINISTRATIFS								
PERSONNELS DE DIRECTION	N1100	1						
DIRECTEURS DE SOINS INFIRMIERS	N1400	2						
DIRECTEURS DE SOINS NON INFIRMIERS	N1300	3						
AUTRES PERSONNELS ADMINISTRATIFS								
Secrétaires médicaux et assistants médico-administratifs	N1210	4						
Autres personnels administratifs - N.d.a	N1220	5						
Total personnels de direction et administratifs (calculé)	N1000	6						
PERSONNELS des SERVICES de SOINS								
PERSONNELS D'ENCADREMENT (SERVICES DE SOINS)								
Surveillants, surv. chefs infirmiers et cadres infirmiers	N2120	7						
Surveillants, surv. chefs des pers. de rééducation et cadres non infirmiers	N2130	8						
INFIRMIERS DIPLÔMÉS D'ETAT SANS SPECIALISATION								
Infirmiers diplômés d'Etat (hors secteur psychiatrique)	N2210	9						
Infirmiers diplômés d'Etat en secteur psychiatrique	N2220	10						
INFIRMIERS DIPLÔMÉS D'ETAT AVEC SPECIALISATION								
Infirmiers anesthésistes	N2310	11						
Infirmiers de bloc opératoire	N2320	12						
Puéricultrices	N2340	13						
AIDES-SOIGNANTS								
Aides-soignants	N2510	14						
Aides médico-psychologiques	N2520	15						
Auxiliaires de puériculture	N2530	16						
ASHQ ET AUTRES PERSONNELS DE SERVICE								
Agents de service hospitalier qualifiés (ASHQ)	N2610	17						
Autres personnels de service des services de soins	N2620	18						
Familles d'accueil	N2630	19						
PSYCHOLOGUES	N2710	20						
SAGES-FEMMES (y compris encadrement et écoles)	N2800	21						
PERSONNELS DE REEDUCATION								
Masseurs kinésithérapeutes	N2410	22						
Pédicures-podologues	N2420	23						
Orthophonistes	N2430	24						
Orthoptistes	N2440	25						
Diététiciens	N2450	26						
Ergothérapeutes	N2460	27						
Psychomotriciens	N2470	28						
Autres emplois des services de rééducation	N2480	29						
Total personnels des services de soins (calculé)	N2000	30						

Q23 - SAGES-FEMMES ET PERSONNELS NON MÉDICAUX DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES (2/2)

Effectifs au 31/12 et ETP moyens annuels rémunérés

	Code SAE		Personnel en CDI		Personnel en CDD		Titulaires et stagiaires de la fonction publique hospitalière		Ensemble du personnel des établissements sanitaires (calculé)	
			Effectif au 31/12	ETP moyen annuel rémunéré	Effectif au 31/12	ETP moyen annuel rémunéré	Effectif au 31/12	ETP moyen annuel rémunéré	Effectif au 31/12	ETP moyen annuel rémunéré
			A	B	C	D	E	F	G	H
PERSONNELS EDUCATIFS et SOCIAUX										
Cadres socio-éducatifs	N3121	31								
Educateurs spécialisés	N3111	32								
Assistants de service social	N3120	33								
Autres personnels éducatifs et sociaux	N3130	34								
Total personnels éducatifs et sociaux (calculé)	N3000	35								
PERSONNELS MEDICO-TECHNIQUES										
Cadres de santé médico-techniques	N4160	36								
Techniciens de laboratoires	N4110	37								
Personnels de services de pharmacie	N4120 et N412A	38								
Manipulateurs d'électroradiologie médicale	N4130	39								
Dosimétristes	N4170	40								
Radiophysiciens - Physiciens médicaux	N4180	41								
Conseillers en génétique	N4190	42								
Autres personnels des services de radiologie	N4140	43								
Autres personnels médico-techniques	N4150	44								
Total personnels médico-techniques (calculé)	N4000	45								
PERSONNELS TECHNIQUES et OUVRIERS										
Ingénieurs	N5110	46								
Personnels des services techniques (hors ingénieurs)	N511A	47								
Personnels informatique et organisation (hors ingénieurs)	N5120	48								
Personnels des services ouvriers et des services intérieurs	N5130	49								
Conducteurs ambulanciers	N5140	50								
Total personnels techniques et ouvriers (calculé)	N5000	51								
TOTAL SAGES-FEMMES et PERSONNELS NON MEDICAUX (CALCULE)	N9999	52								

Q24 - SAGES-FEMMES ET PERSONNELS NON MÉDICAUX DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES PAR GROUPE DE DISCIPLINES D'ÉQUIPEMENT

ETP moyens annuels rémunérés

	Code SAE		Médecine, chirurgie et obstétrique	Psychiatrie	HAD	Soins de suite ou de réadaptation	Soins de longue durée	Total Section hôpital (calculé)	Administration, services hôteliers et techniques	Total entité interrogée (calculé)
			2100	2200	2300	2400	2500	2000	1000	9999
			A	B	C	D	E	F	G	H
Personnels de direction	N1100	1								
Directeurs de soins infirmiers	N1400	2								
Autres personnels administratifs	N1200	3								
Directeurs des soins non infirmiers	N1300	4								
Total personnels de direction et administratifs (calculé)	N1000	5								
Personnels d'encadrement (total)	N2100	6								
Infirmiers DE sans spécialisation	N2200	7								
Infirmiers DE avec spécialisation	N2300	8								
Aides-soignants	N2500	9								
ASHQ et autres personnels de services	N2600	10								
Psychologues	N2700	11								
Sages-femmes	N2800	12								
Personnels de rééducation	N2400	13								
Total personnels des services de soins (calculé)	N2000	14								
Personnels éducatifs et sociaux (sauf Assistants de service social)	N3100 sauf N3120	15								
Assistants de service social	N3120	16								
Total personnels éducatifs et sociaux (calculé)	N3000	17								
Personnels médico-techniques	N4100	18								
Personnels techniques et ouvriers	N5100	19								
TOTAL PERSONNELS (calculé)	N9999	20								

FICHES DE SYNTHÈSE

Une fois les données de votre établissement saisies et validées sur le site de collecte, celui-ci vous offre la possibilité d'obtenir trois fiches de synthèse reprenant les principales informations des différents bordereaux (Menu Bordereau / Synthèse).

La première synthèse sur l'**Activité générale et activités autorisées** constitue une image globale de votre établissement pouvant servir de support de présentation aux instances décisionnelles ou consultatives (conseil d'administration, CME...) ou à vos partenaires (ARS, autres établissements...).

La deuxième synthèse porte sur la **Permanence des soins**.

La troisième synthèse porte sur des **indicateurs SRS (ex-SROS)** qui ont pu être calculés à partir de l'enquête SAE. Certains indicateurs SRS (ex-SROS) sont en pratique calculés à partir du PMSI ou d'autres enquêtes que la SAE. Des différences entre le calcul effectué ici à partir de la SAE et l'indicateur SRS (ex-SROS) publié officiellement peuvent exister.

Rappel : les données de votre établissement, ainsi que cette fiche de synthèse sont diffusées, une fois validées, via un site de diffusion Internet <http://www.sae-diffusion.sante.gouv.fr>.

1. Activité hospitalière MCO

	Hospitalisation complète (dont hospitalisation de semaine)			Hospitalisation à temps partiel			Activité externe facturée (consultations, soins et actes)
				Hospitalisation partielle ou ambulatoire ou chirurgie ambulatoire		Séances* (traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale, de chimiothérapie, de radiothérapie)	
	Nombre de lits installés au 31/12	Nombre de séjours	Nombre de journées	Nombre de places	Nombre de séjours		
Médecine							
Chirurgie							
Gynécologie-Obstétrique							
Total MCO							

*Ces données peuvent différer du nombre de séances déclarées dans le PMSI-MCO-RSA

Existe-t-il un (ou plusieurs) service(s) ou une unité pédiatrique dans l'établissement ?

oui non

Existe-t-il un (ou plusieurs) service(s) ou une unité de médecine gériatrique dans l'établissement ?

oui non

2. Activité hospitalière en psychiatrie

	Prises en charge à temps complet			Prises en charge à temps partiel				Prises en charge ambulatoire				File active totale	
	Nombre de lits ou places installés au 31/12	Nombre de séjours en hospitalisation temps plein	File active hospitalisée à temps plein	Hospitalisation de jour		Hospitalisation de nuit		CATT		CMP ou unité de consultation des services de psychiatrie			File active exclusivement ambulatoire
				Nombre de places	Nombre de venues	Nombre de places	Nombre de venues	Nombre de structures	Nombre d'actes, soins et interventions	Nombre de structures	Nombre d'actes, soins et interventions		
Psychiatrie générale													
Psychiatrie infanto-juvénile													
Psychiatrie en milieu pénitentiaire													
Total psychiatrie													

3. Activité hospitalière en SSR et SLD

	Hospitalisation complète		Hospitalisation à temps partiel	
	Nombre de lits installés au 31/12	Nombre de séjours (*)	Nombre de places	Nombre de jours de présence
Soins de suite et de réadaptation				
Soins de longue durée				

(*) En soins de longue durée, le nombre de séjours correspond au nombre d'entrées

4. Activité hospitalière en HAD

	Nombre de patients pouvant être pris en charge simultanément	Nombre de séjours
HAD		

5. Activités autorisées ou spécifiques

Structure des urgences générales	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre de passages	
Structure des urgences pédiatriques	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre de passages	
SMUR général	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
SMUR pédiatrique	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Antenne SMUR	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
SAMU	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Réanimation (y compris soins intensifs et surveillance continue)	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre de séjours	
Type d'autorisation :	Unité d'obstétrique seule (type 1) oui <input type="checkbox"/>	Nombre de séjours avec accouchement dans l'établissement	
	Unité d'obstétrique et de néonatalogie (type 2) oui <input type="checkbox"/>	Nombre de séjours de néonatalogie (y compris soins intensifs aux nouveaux-nés)	
	Unité d'obstétrique, de néonatalogie et de réanimation néonatale (type 3) oui <input type="checkbox"/>	Nombre de séjours de réanimation néonatale	
Traitement de l'insuffisance rénale chronique (hors péritonéale) en centre	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre de séances	
Traitement de l'insuffisance rénale chronique (péritonéale)	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre de semaines de traitement	
Traitement des affections cancéreuses par chimiothérapie	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre de séances	
Traitement des affections cancéreuses par radiothérapie (dont curiethérapie)	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Nombre de séances	
Chirurgie cardiaque	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Activité interventionnelle en cardiologie	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Neurochirurgie	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Activité interventionnelle en neuroradiologie	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Activité de greffe	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Activité d'AMP clinique	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
IVG	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		

Fiche de synthèse : Activité générale et activités autorisées (2/2)

6. Personnels médicaux et internes

Spécialité exercée	Effectifs des salariés au 31 décembre	Effectifs des libéraux au 31 décembre	ETP moyens annuels rémunérés des salariés
Spécialités médicales			
- dont médecins généralistes (hors médecins urgentistes)			
- dont médecins urgentistes			
- dont anesthésistes-réanimateurs			
Spécialités chirurgicales			
- dont gynécologues-obstétriciens			
Psychiatres			
Odontologistes			
Pharmaciens			
Autres			
TOTAL (hors internes)			
Internes			

7. Personnels non médicaux salariés

Catégorie de personnel	Effectifs au 31 décembre	ETP moyens annuels rémunérés
Sages femmes		
Personnels d'encadrement du personnel soignant		
Infirmiers DE avec spécialisation		
Infirmiers DE sans spécialisation		
Aides soignants		
ASH		
Psychologues		
Personnels de rééducation		
Total Services de Soins		
Personnel de direction		
Directeurs de soins infirmiers		
Autres pers. administratifs		
Personnels éducatifs et sociaux		
- dont assistants de service social		
Personnels pharmacie		
Personnels laboratoire		
Personnels radiologie		
Autres personnels médico-techniques		
Personnels techniques et ouvriers		
Total Hors Services de Soins		
Total personnel non médical salarié		

8. Activité des laboratoires et pharmacies

LABORATOIRES	
Biochimie générale et spécialisée	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Microbiologie (= Bactériologie et/ou virologie et/ou parasitologie)	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Hématologie (= Hématocytologie et/ou immunohématologie et/ou hémostase)	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Immunologie (= Allergie et/ou auto-immunité et/ou immunologie spécialisée et histocompatibilité)	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Génétique constitutionnelle et/ou génétique somatique	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Assistance médicale à la procréation	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Anatomie et cytologie pathologiques	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

PHARMACIES	
La PUI bénéficie-t-elle d'une solution d'informatisation du circuit du médicament ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation de la gestion des stocks ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
La PUI gère-t-elle des dispositifs médicaux implantables ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
La PUI bénéficie-t-elle d'une informatisation du processus de stérilisation (traçabilité informatique du suivi des DM en stérilisation) ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

9. Activité des plateaux médico-techniques

EQUIPEMENTS ET SALLES	Nombre d'équipements dans l'établissement	Activité interventionnelle à visée thérapeutique réalisée à l'aide de l'appareil
Scanner		
IRM		
Caméra à scintillation		
TEP / CDET		
Salles d'intervention		
Postes de réveil		

Fiche de synthèse : Permanence des soins

1. SAMU-SMUR

SAMU

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées sur l'année :

Médecins régulateurs

Assistants de régulation médicale

Médecins correspondants de SAMU (MCS) libéraux

oui non

SMUR

Type de SMUR

Général :

Pédiatrique :

Antenne SMUR :

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées sur l'année :

Médecins

Infirmiers DE avec ou sans spécialisation

Ambulanciers

2. Services des urgences

Nombre hebdomadaire moyen d'heures postées sur l'année :

Médecins

Infirmiers DE avec ou sans spécialisation

3. Gardes/Astreintes des services cliniques

		Existence d'une garde sénior 24h/24	Existence d'une astreinte sénior 24h/24
Pédiatrie	Pédiatre	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Obstétrique	Gynéco-Obstétricien	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	Pédiatre dédié	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	Anesthésiste dédié	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Neurochirurgie et neurologie	Neurochirurgien	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	Neurologue	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Cardiologie et chirurgie cardiaque	Chirurgien cardiaque	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	Cardiologue	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Grands brûlés	Chirurgien en chirurgie plastique et reconstructrice	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Dialyse	Néphrologue	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Psychiatrie adulte	Psychiatre	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

4. Gardes/Astreintes du plateau technique

		Existence d'une garde sénior 24h/24	Existence d'une astreinte sénior 24h/24
Imagerie	Radiologue	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	Médecin de médecine nucléaire	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Biologie	Médecin biologiste	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	Pharmacien biologiste	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Pharmacie	Pharmacien	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Fiche de synthèse : Indicateurs SRS (ex-SROS) (*)

MCO

Taux de séjours chirurgicaux en ambulatoire (en %)	
Taux de césariennes (en %)	
Nombre d'enfants transférés en néonatalogie ou réanimation néonatale / nombre de séjours pour accouchement	
Part des IVG médicamenteuses (en %)	
Proportion de nouveaux patients ayant débuté leur dialyse en dialyse péritonéale (en %)	
Proportion de passages de patients âgés de 80 ans et plus hospitalisés en MCO après un passage aux urgences (en %)	
Proportion de patients âgés de 80 ans et plus hospitalisés en réanimation (en %)	
Nombre de patients adultes atteints de cancer pris en charge en radiothérapie externe dans l'année	

Psychiatrie

Part des adultes de la file active avec une prise en charge ambulatoire exclusive en psychiatrie générale (en %)	
Part des enfants de la file active avec une prise en charge ambulatoire exclusive en psychiatrie infanto-juvénile (en %)	
Part des personnes présentes en hospitalisation temps plein depuis plus d'un an en psychiatrie générale (en %)	
Proportion des patients hospitalisés sans consentement (sur décision de représentation de l'état ou à la demande d'un tiers, hors détenus et placement provisoire) (en %)	

SSR

Part des séjours supérieurs à 3 mois (en %)	
Nombre d'ETP de personnel de rééducation (N2400)	

HAD

Taux de recours (en nombre de patients) sur le territoire autorisé (en %)	
Proportion de patients de plus de 80 ans pris en charge en HAD (en %)	
Part des séjours pour traitement de chimiothérapie réalisés en HAD (en %)	

(*) Indicateurs calculés à partir de la SAE

SAE 2018 Spécifications d'import des données PMSI

Principes généraux.....	2
-------------------------	---

Données des PMSI MCO, HAD et SSR

Bordereaux :

PN : Suivi de politiques nationales et missions de service public.....	4
MCO - Activité : Médecine-Chirurgie-Obstétrique.....	5
MCO – Populations ciblées	6
SSR : Soins de suite et réadaptation.....	7
HAD : Hospitalisation à domicile.....	8
BLOCS : Sites opératoires et salles d'intervention	9
PERINAT : Périnatalité	10-11
NEUROCHIR : Neurochirurgie et activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie	12
CHIRCAR : Activités interventionnelles en cardiologie et chirurgie cardiaque.....	13
BRULES : Traitement des grands brûlés.....	14
DOULEUR : Traitement de la douleur chronique.....	15
DIALYSE : Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale	16
CANCERO : Traitement du cancer	17-18
URGENCES : Structure des urgences	19
REA : Réanimation, surveillance continue et soins intensifs	20

Annexe : liste des unités médicales du PMSI-MCO.....	21
---	-----------

Principes généraux du pré-remplissage des variables d'activité issues du PMSI

Depuis la refonte 2013, la plupart des données d'activité de la SAE seront pré-remplies à l'aide du PMSI, pour permettre un calcul homogène entre les établissements, assurer la convergence entre les données SAE et PMSI, et alléger la charge de collecte des établissements. Cette alimentation automatique, fruit d'une collaboration DREES-ATIH, est effectuée en cours de collecte et permet aux établissements de valider les données en cohérence avec les facteurs de production.

Comme l'an dernier, seront mobilisés le fichier des résumés de sorties anonymes (RSA) en MCO, le fichier des sous-séquence de soins (RAPSS) en HAD et le fichier des résumés hebdomadaires de sorties anonymes (RHA) en SSR. Sont également utilisées des informations sur le numéro patient (pour le calcul des files actives), les actes effectués, les diagnostics et les unités médicales. Les fichiers utilisés sont ceux issus de la validation des ARS. Les données des RSFA ne sont pas mobilisées. Depuis la SAE 2015, les données sur les IVG sont calculées via le PMSI mais restent modifiables.

Depuis la SAE 2013, le terme de séjours, utilisé dans le PMSI, se substitue volontairement aux termes d'admission ou d'entrée utilisés jusque là dans la SAE. Un séjour est la période de prise en charge en hospitalisation (complète, partielle, ambulatoire, en séances), terminée dans l'année en MCO. En HAD et en SSR, l'ensemble des séjours sont comptabilisés (terminés ou non). Auparavant, pour la SAE, il s'agissait de données administratives d'une année civile.

1) Des données au niveau des Finess géographiques

Depuis la refonte 2013, l'interrogation dans la SAE se fait au niveau du site, c'est-à-dire de l'établissement géographique. Le fichier des unités médicales du PMSI-MCO permet d'affecter chaque passage à une unité médicale et donc à un Finess géographique.

Une question se pose toutefois, celle du comptage des séjours « multi-RUM » dont les différents RUM correspondent à plusieurs Finess géographiques. Dans ce cas très rare, il a été décidé de compter les séjours pour chaque Finess géographique et les journées associées seront celles correspondant aux durées de séjour partielles dans chaque établissement.

2) L'utilisation des unités médicales dans le tableau de synthèse du bordereau MCO

Dans la SAE, l'activité est répartie selon la discipline d'équipement, c'est-à-dire la discipline du lit où séjourne le patient. Un séjour y est alors chirurgical lorsque le lit est répertorié en chirurgie, même si le patient n'est pas opéré. Afin de pouvoir partiellement pré-remplir la SAE grâce aux données issues du PMSI, il a donc été nécessaire d'intégrer à la base PMSI des éléments permettant de situer les lits. C'est l'objet des « unités médicales » (UM). À chacune de ces unités est en effet rattachée une discipline d'équipement et un mode d'hospitalisation. La discipline d'équipement et le mode d'hospitalisation obtenus nous permettent ensuite de classer chacun des séjours du PMSI dans une case SAE du tableau de synthèse du bordereau MCO.

3) Principes de calcul des données des bordereaux d'activités spécifiques

Pour les bordereaux d'activités spécifiques, le séjour est comptabilisé avec différents types d'informations : dans certains cas via les UM, dès qu'il a un RUM passant dans une UM ciblée (ex : réanimation), et dans d'autres cas via des requêtes médicalisées ad-hoc, à partir des actes et des GHM (ex : obstétrique, cancérologie, actes des blocs).

Un même séjour pourra donc figurer dans plusieurs bordereaux. Par exemple, un séjour avec un passage en UHCD suivi d'un passage dans une unité de réanimation sera compté à

la fois dans le bordereau « Structure des urgences » et dans le bordereau « Réanimation, soins intensifs et surveillance continue ».

En revanche, les journées associées à ce séjour ne seront pas comptées en double, puisque ne seront conservées que les durées de séjour partielles dans les unités médicales fréquentées.

Les données des bordereaux ne seront importées que si l'établissement dispose d'une autorisation de pratiquer cette activité de soins.

4) Tableau OVALIDE

Ces données issues du PMSI peuvent être visualisées dans un tableau OVALIDE sur la plateforme e-PMSI (Tableau [1.D.2.SAE] Données pour la SAE 2018). Les tableaux diffusés au M11 peuvent éventuellement être modifiés sur quelques variables avant la collecte, pour des raisons de pertinence des calculs.

5) Données modifiables ou non dans la SAE

Dans le questionnaire SAE, ces données seront de deux statuts différents :

- **Données non modifiables.** Une erreur flagrante (ex : répartition MCO non faite sur l'ensemble de l'année 2018, un problème d'identification en HAD) sera à signaler à la hotline (hotlinesae@ipsos.com).

- **Données modifiables** par l'établissement sur le site de collecte, en raison d'un problème de couverture du champ (dialyse, radiothérapie) ou d'une mauvaise répartition par autorisation (SSR). Les données calculées à partir des actes peuvent également être modifiées par l'établissement, notamment pour enlever les prestations inter-établissement non réalisées dans l'établissement, mais présentes dans le PMSI dans le séjour du patient hospitalisé.

PN : Suivi de politiques nationales et missions de service public

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A18	Nombre de séjours en UHSI	Nombre de RSA avec au moins un passage dans l'UM "26_"	
A19	Nombre de journées en UHSI	Nombre de journées associées aux RUM de l'UM "26_"	

MCO - Activité : Médecine-Chirurgie-Obstétrique

Case	Libellé	Sélection		Remarques
A3	Nombre de séjours en médecine, hospit. complète	("HC" fait référence aux typage des UM) - calcul à faire hors CMD28 pour retirer les éventuelles séances du nb de séjours	<p><u>Attention</u> : le séjour, même multi-RUM, n'est comptabilisé qu'une seule fois (par établissement géographique). Son affectation selon le mode d'hospit et la discipline (Médecine, Chirurgie, Gynéco-obstétrique) est effectuée selon les règles suivantes :</p> <p>1) Choix HC / HP :</p> <p>Le séjour est classé en hospit. complète s'il y a eu au moins un passage dans une UM d'hospit. complète au cours du séjour, ou au moins un passage dans une UM "Mixte" avec une durée de séjour partielle > 0.</p> <p>Le séjour est classé en hospit. partielle si toutes les UM fréquentées sont des UM d'hospit. partielle, ou au maximum des UM "Mixte" avec des durées de séjours partielles nulles.</p> <p>Le nombre de séjours de 0 jour en hospit. complète correspond aux séjours composés uniquement de passages en UM avec des durées de séjour partielles nulles.</p> <p>2) Choix Médecine / Chirurgie / Gynéco-Obstétrique :</p> <p>La discipline correspond à la discipline de rattachement figurant dans le fichier des unités médicales. Elle reflète l'organisation et la structure de l'établissement et est donc volontairement différente de celle fondée sur le type de prise en charge (ASO ou CAS). Les disciplines d'urgences et la dialyse seront affectées en médecine.</p> <p>Chaque séjour est classé dans la discipline de l'UM avec la durée de séjour partielle la plus longue. En cas d'égalité, la 1ère chronologiquement déterminera la discipline de ce séjour.</p> <p><u>Attention</u>, en revanche, le nombre de journées est ventilé au sein de chaque discipline selon la somme des journées passées dans les UM rattachées à cette discipline.</p> <p>Les séances :</p> <p>On les compte toutes, y compris celles ayant lieu lors de séjours hors CMD 28. Certains séjours donnant lieu à plusieurs séances, on utilise la variable "nombre de séances" du RSA.</p>	<p>Les séjours des nouveau-nés restés auprès de leur mère sans nécessiter de soins ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Ces nouveaux-nés restés auprès de leur mère sont repérés par les étapes suivantes :</p> <p>1 - Sélection des séjours dont âge jours est égale à 0 ou 1 jour et mode de sortie différent de décès</p> <p>2 - À partir des séjours du point 1, exclusion des GHM en erreur, des GHM de chir hors GHM 15C04A (Autres interventions chirurgicales, groupes nouveau-nés 1 à 7, sans complication significative) et des GHM terminant par E (décès)</p> <p>3 - Pour les séjours du point 2, on calcule combien de passages ont été faits dans les unités médicales 70 71 73 et combien de passages ont été faits dans l'unité médicale 28 (pédiatrie). Si le nombre d'unités médicales traversées dans un des deux cas correspond au nombre d'unités médicales totales traversées, cela signifie que c'est le séjour d'un bébé resté auprès de sa mère.</p>
A4	dont nb séjours de 0 jour			
A5	Nombre de journées en médecine, hospit. complète			
A7	Nombre de séjours en médecine, hospit. Partielle	faire le calcul hors CMD '28' pour retirer les séances (éviter le double compte avec A10) - également, exclusion des séjours de séances de préparation (DP = Z5100)		
A10	Nombre de séances	pour info : on utilise la variable "nb-séances" (somme sur l'ensemble des séjours), quel que soit l'UM ou la CMD du séjour.		
B3	Nombre de séjours en chirurgie, hospit. complète			
B4	dont nb séjours de 0 jour			
B5	Nombre de journées en chirurgie, hospit. complète			
B7	Nombre de séjours en chirurgie, hospit. partielle			
C3	Nombre de séjours en gynéco-obs., hospit. complète			
C4	dont nb séjours de 0 jour			
C5	Nombre de journées en gynéco-obs., hospit. complète			
C7	Nombre de séjours en gynéco-obs., hospit. partielle			

MCO – Populations ciblées

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A26	Nb de séjours en hospit. complète (Court séjour pédiatrique)	Séjours avec au moins un passage dans l'une des unités médicales suivantes : '07B', '13A', '13B', '14A', '14B' et ('52_' , '28_' si codé en HC ou (mixte avec dursej>0))	La sélection (ventilation HC/HP) se fait avec le typage des UM (variable modhos). On élimine les "nouveau-nés restés auprès de leur mère" (voir MCO_activité).
B26	Nb de séjours en hospit. partielle (Court séjour pédiatrique)	Séjours avec au moins un passage dans les UM suivantes : '22' ,('52_' , '28_' si codé en HP ou (mixte si duree=0))	
A27	Nb de journées en hospit. complète (Court séjour pédiatrique)	On compte le nombre de journées effectuées dans ces UM.	
A43	Nb de séjours en hospit. complète (Médecine gériatrique)	Séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '27_' , si modhos=HC ou (modhos=M & duree>0). (La ventilation HC/HP se fait en fonction de la durée de séjour partielle dans l'UM. Si durée > 0, alors on compte en HC, sinon en HP.	
B43	Nb de séjours en hospit. partielle (Médecine gériatrique)	UM '27_' si modhos=HP ou (modhos=M & duree=0)	
A44	Nb de journées en hospit. complète (Médecine gériatrique)	On compte le nombre de journées effectuées dans cette UM.	
A54	Nb de séjours en UNV (y compris soins intensifs)	Séjours avec au moins un passage dans l'une des unités médicales '17_' ou '18_'. La ventilation HC/HP se fait en fonction de la somme des durées partielles de séjour dans ces UM. Si somme > 0, alors on compte en HC, sinon en HP.	
A55	Nb de journées en UNV (y compris soins intensifs)	On compte le nombre de journées effectuées dans ces UM.	

SSR - Soins de suite et réadaptation

Case	Libellé	Sélection	Remarques	
E1	Nombre de séjours HC Adultes	Séjours pour lesquels le premier RHA de l'année en cours a le 3 ^{ème} caractère de type_UM = 'A'	L'année correspond à l'année « PMSI », c'est-à-dire commençant à partir du lundi de la semaine contenant le 4 janvier. Le détail par âge est pré-rempli suivant les modalités de la variable « Type d'autorisation de l'unité médicale » des RHA.	
E12	Nombre de séjours HC Enfants	Séjours pour lesquels le premier RHA de l'année en cours a le 3 ^{ème} caractère de type_UM compris dans ('E','P','J')		
F2	Nombre de jours de présence HC Adultes - Polyvalent	où type_UM = '50A'	Les détails par âge et type d'activité (autorisations) sont pré-remplis suivant les modalités de la variable « Type d'autorisation de l'UM » des RHA. Le 3ème caractère sert à discriminer les adultes et les enfants. Pour les journées, les 2 premiers caractères de cette variable (codes 50 à 59) permettent de remplir les codes d'activité. Pour rappel, dans le cas général, une UM est rattachée à une seule autorisation, le nombre de jours par autorisation correspond donc bien aux nombres de journées passées dans l'UM correspondante (ou la somme des journées des UM correspondantes). Dans le cas particulier où une même unité médicale d'hébergement regroupe plusieurs des autorisations accordées à un établissement, le type d'autorisation de l'UM figurant dans les RHA correspond à l'autorisation exercée par l'équipe pluridisciplinaire prenant en charge le patient. Le jour de présence en HC correspond au nouveau concept PMSI : comptabiliser le jour d'entrée comme une journée de présence pour l'unité médicale de SSR si le patient y est présent à minuit. Les jours de la sortie vers le domicile, par mutation ou par transfert définitif ne doivent plus être comptés comme des journées de présence pour l'unité médicale de SSR, sauf en cas de décès du patient.	
F3	Nombre de jours de présence HC Adultes - Affections de l'appareil locomoteur	où type_UM = '51A'		
F4	Nombre de jours de présence HC Adultes - Affections du système nerveux	où type_UM = '52A'		
F5	Nombre de jours de présence HC Adultes - Affections cardio-vasculaires	où type_UM = '53A'		
F6	Nombre de jours de présence HC Adultes - Affections respiratoires	où type_UM = '54A'		
F7	Nombre de jours de présence HC Adultes - Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	où type_UM = '55A'		
F8	Nombre de jours de présence HC Adultes - Affections onco-hématologiques	où type_UM = '56A'		
F9	Nombre de jours de présence HC Adultes - Brûlés	où type_UM = '57A'		
F10	Nombre de jours de présence HC Adultes - Conduites addictives	où type_UM = '58A'		
F11	Nombre de jours de présence HC Adultes - Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	où type_UM = '59A'		
F13	Nombre de jours de présence HC Enfants - Polyvalent	où type_UM = '50E' ou '50J' ou '50P'		
F14	Nombre de jours de présence HC Enfants - Affections de l'appareil locomoteur	où type_UM = '51E' ou '51J' ou '51P'		
F15	Nombre de jours de présence HC Enfants - Affections du système nerveux	où type_UM = '52E' ou '52J' ou '52P'		
F16	Nombre de jours de présence HC Enfants - Affections cardio-vasculaires	où type_UM = '53E' ou '53J' ou '53P'		
F17	Nombre de jours de présence HC Enfants - Affections respiratoires	où type_UM = '54E' ou '54J' ou '54P'		
F18	Nombre de jours de présence HC Enfants - Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	où type_UM = '55E' ou '55J' ou '55P'		
F19	Nombre de jours de présence HC Enfants - Affections onco-hématologiques	où type_UM = '56E' ou '56J' ou '56P'		
F20	Nombre de jours de présence HC Enfants - Brûlés	où type_UM = '57E' ou '57J' ou '57P'		
F21	Nombre de jours de présence HC Enfants - Conduites addictives	où type_UM = '58E' ou '58J' ou '58P'		
G1	Nombre de séjours HC supérieurs à 3 mois Adultes	Séjours pour lesquels le premier RHA de l'année en cours a le 3 ^{ème} caractère de type_UM = 'A'		Le calcul de la durée de séjour se fait en plusieurs étapes : - recherche du numéro du DERNIER JOUR DE PRESENCE sur le dernier RHA (numjfin = 0 si lundi --> 6 si dimanche) ; - calcul de la date de fin du séjour (date_fin_sejour) en sommant la date de début (ano_date en nb de jours), l'antériorité du RHS par rapport à la date de début du séjour (ante_rhs en nb de jours) et le numéro du dernier jour de présence (numjfin en nb de jours), calcul effectué sur le dernier rha ; - calcul de la durée de séjour (duree_sejour) : date_fin_sejour - ano_date + 1.
G12	Nombre de séjours HC supérieurs à 3 mois Enfants	Séjours pour lesquels le premier RHA de l'année en cours a le 3 ^{ème} caractère de type_UM compris dans ('E','P','J')		
I2	Nombre de jours de présence HP Adultes - Polyvalent	où type_UM = '50A'	Les détails par âge et type d'activité (autorisations) sont pré-remplis suivant les modalités de la variable « Type d'autorisation de l'UM » des RHA. Le 3ème caractère sert à discriminer les adultes et les enfants. Pour les journées, les 2 premiers caractères de cette variable (codes 50 à 59) permettent de remplir les codes d'activité. Pour rappel, dans le cas général, une UM est rattachée à une seule autorisation, le nombre de jours par autorisation correspond donc bien aux nombres de journées passées dans l'UM correspondante (ou la somme des journées des UM correspondantes). Dans le cas particulier où une même unité médicale d'hébergement regroupe plusieurs des autorisations accordées à un établissement, le type d'autorisation de l'UM figurant dans les RHA correspond à l'autorisation exercée par l'équipe pluridisciplinaire prenant en charge le patient. Le jour de présence en HC correspond au nouveau concept PMSI : comptabiliser le jour d'entrée comme une journée de présence pour l'unité médicale de SSR si le patient y est présent à minuit. Les jours de la sortie vers le domicile, par mutation ou par transfert définitif ne doivent plus être comptés comme des journées de présence pour l'unité médicale de SSR, sauf en cas de décès du patient.	
I3	Nombre de jours de présence HP Adultes - Affections de l'appareil locomoteur	où type_UM = '51A'		
I4	Nombre de jours de présence HP Adultes - Affections du système nerveux	où type_UM = '52A'		
I5	Nombre de jours de présence HP Adultes - Affections cardio-vasculaires	où type_UM = '53A'		
I6	Nombre de jours de présence HP Adultes - Affections respiratoires	où type_UM = '54A'		
I7	Nombre de jours de présence HP Adultes - Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	où type_UM = '55A'		
I8	Nombre de jours de présence HP Adultes - Affections onco-hématologiques	où type_UM = '56A'		
I9	Nombre de jours de présence HP Adultes - Brûlés	où type_UM = '57A'		
I10	Nombre de jours de présence HP Adultes - Conduites addictives	où type_UM = '58A'		
I11	Nombre de jours de présence HP Adultes - Affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	où type_UM = '59A'		
I13	Nombre de jours de présence HP Enfants - Polyvalent	où type_UM = '50E' ou '50J' ou '50P'		
I14	Nombre de jours de présence HP Enfants - Affections de l'appareil locomoteur	où type_UM = '51E' ou '51J' ou '51P'		
I15	Nombre de jours de présence HP Enfants - Affections du système nerveux	où type_UM = '52E' ou '52J' ou '52P'		
I16	Nombre de jours de présence HP Enfants - Affections cardio-vasculaires	où type_UM = '53E' ou '53J' ou '53P'		
I17	Nombre de jours de présence HP Enfants - Affections respiratoires	où type_UM = '54E' ou '54J' ou '54P'		
I18	Nombre de jours de présence HP Enfants - Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	où type_UM = '55E' ou '55J' ou '55P'		
I19	Nombre de jours de présence HP Enfants - Affections onco-hématologiques	où type_UM = '56E' ou '56J' ou '56P'		
I20	Nombre de jours de présence HP Enfants - Brûlés	où type_UM = '57E' ou '57J' ou '57P'		
I21	Nombre de jours de présence HP Enfants - Conduites addictives	où type_UM = '58E' ou '58J' ou '58P'		

HAD

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A11	Nombre de séjours en HAD	Tous séjours de l'année (en cours ou terminés)	i.e les séjours possédant au moins une sous-séquence sur l'année N considérée
A12	Nombre de journées en HAD	On compte les journées de l'année N des sous-séquences des séjours HAD	On ne compte que les journées de présence de l'année N i.e pour les séjours commencés en N-1, les journées de présence de l'année N-1 ne sont pas comptabilisées.
A13	Nombre de patients pris en charge en HAD	Tri sur numéro patient	Sur les numéros patient bien codés i.e avec code retour = '000000' (les codes patients en erreur ne sont pas comptabilisés). Nombre de personnes physiques distinctes : on ne compte qu'une fois un patient venu plusieurs fois au cours de l'année.
A14	dont nombre de patients âgés de 80 ans et plus pris en charge en HAD	Nombre de patients dont âge>=80	
A15	dont nombre de patients résidant en établissement social et médico-social pris en charge en HAD	Nombre de patients dont type du lieu de domicile compris dans (3,4,5)	
B11	Nombre de séjours en HAD périnatalité	Séjours de l'année (en cours ou terminés) avec au moins une séquence avec MPP compris dans (19, 21, 22)	MPP = mode de prise en charge principal. Les spécifications autorisent qu'un séjour soit compté plusieurs fois entre les cases B11, C11 et D11. En effet, si un séjour comporte une séquence de périnatalité, une séquence de soins palliatifs et une séquence de traitement du cancer, le séjour sera compté une fois dans chaque case. En revanche il n'aura été bien compté qu'une fois en A11.
B12	Nombre de journées en HAD périnatalité	On compte les journées de l'année N des sous-séquences des séquences avec MPP compris dans (19, 21, 22)	MPP = mode de prise en charge principal. Le MPP 20 n'est plus autorisé en HAD à partir du 1er mars 2015 (cf. guide méthodo ATIH). Il est supprimé dans les spécifs et le programme 2016.
B13	Nombre de patients pris en charge en HAD périnatalité	Tri sur numéro patient des séjours sélectionnés en périnatalité (B11)	Personnes physiques distinctes, sur les numéros patient bien codés
B14	dont nombre de patients âgés de 80 ans et plus pris en charge en HAD périnatalité	Nombre de patients dont âge>=80 des séjours sélectionnés en périnatalité (B11)	
B15	dont nombre de patients résidant en établissement social et médico-social pris en charge en HAD périnatalité	Nombre de patients dont type du lieu de domicile compris dans (3,4,5) des séjours sélectionnés en périnatalité (B11)	
C11	dont nombre de séjours en HAD soins palliatifs	Séjours de l'année (en cours ou terminés) avec au moins une séquence avec un MPP égal à 04 OU un MPP non compris dans (05, 13, 17,19,21,22) ET [un MPA ou un des modes documentaires MPD égaux à 04 ou un Diagnostic (principal ou associé ou correspondant à un MPP ou à un MPA) égal à Z515].	Les spécifications autorisent qu'un séjour soit compté plusieurs fois entre les cases B11, C11 et D11. En effet, si un séjour comporte une séquence de périnatalité, une séquence de soins palliatifs et une séquence de traitement du cancer, le séjour sera compté une fois dans chaque case. En revanche il n'aura été bien compté qu'une fois en A11.
C12	Nombre de journées en HAD soins palliatifs	On compte les journées de l'année N des sous-séquences des séquences avec un MPP égal à 04 OU un MPP non compris dans (05, 13, 17,19,21,22) ET [un MPA ou un des modes documentaires MPD égaux à 04 ou un Diagnostic (principal ou associé ou correspondant à un MPP ou à un MPA) égal à Z515].	
C13	Nombre de patients pris en charge en HAD soins palliatifs	Tri sur numéro patient des séjours sélectionnés en soins palliatifs (C11)	Personnes physiques distinctes, sur les numéros patient bien codés
C14	dont nombre de patients âgés de 80 ans et plus pris en charge en HAD soins palliatifs	Nombre de patients dont âge>=80 des séjours sélectionnés en soins palliatifs (C11)	
C15	dont nombre de patients résidant en établissement social et médico-social pris en charge en HAD soins palliatifs	Nombre de patients dont type du lieu de domicile compris dans (3,4,5) des séjours sélectionnés en soins palliatifs (C11)	
D11	dont nombre de séjours en HAD prise en charge du cancer	Séjours de l'année (en cours ou terminés) avec au moins une séquence avec MPP compris dans (05, 13, 17)	Les spécifications autorisent qu'un séjour soit compté plusieurs fois entre les cases B11, C11 et D11. En effet, si un séjour comporte une séquence de périnatalité, une séquence de soins palliatifs et une séquence de traitement du cancer, le séjour sera compté une fois dans chaque case. En revanche il n'aura été bien compté qu'une fois en A11.
D12	Nombre de journées en HAD prise en charge du cancer	On compte les journées de l'année N sous-séquences des séquences avec MPP compris dans (05, 13, 17)	
D13	Nombre de patients pris en charge en HAD prise en charge du cancer	Tri sur numéro patient des séjours sélectionnés en prise en charge du cancer (D11)	Personnes physiques distinctes, sur les numéros patient bien codés
D14	dont nombre de patients âgés de 80 ans et plus pris en charge en HAD prise en charge du cancer	Nombre de patients dont âge>=80 des séjours sélectionnés en prise en charge du cancer (D11)	
D15	dont nombre de patients résidant en établissement social et médico-social pris en charge en HAD prise en charge du cancer	Nombre de patients dont type du lieu de domicile=3 des séjours sélectionnés en traitement du cancer (D11)	

BLOCS : Sites opératoires et salles d'intervention

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A10	Nb d'actes chirurgicaux, quelle que soit la technique d'anesthésie utilisée (générale, loco-régionale, topique...), en HC	Actes de la liste LT_CHIR : LT_CHIR_horscard et LT032 (chirurgie cardiaque)	<p>Dans le cas des séjours multi-établissements, il faut affecter l'acte au bon établissement.</p> <p>La ventilation HC/HP dépend de la durée totale du séjour (durée = 0 => HP / durée > 0 => HC).</p> <p>Les actes comptabilisés sont avec un code d'activité = '1'.</p> <p>Les anesthésies sont par contre identifiées grâce au code d'activité '4'. Dans le cas où un acte fait l'objet de plusieurs anesthésies, on n'en comptabilise qu'une seule car on veut uniquement le nombre d'actes avec anesthésie. Par ailleurs, on sous-estime les actes faits sous anesthésie, car certains actes d'anesthésie ont un code CCAM complémentaire / distinct en type 4 (et on ne sait pas les relier à l'acte de type 1 correspondant)</p> <p>Les actes effectués dans le cadre des <u>prestations inter-établissement</u> sont déclarés et comptabilisés à la fois du côté de l'établissement prestataire (avec un mode entrée-sortie à 0) et dans l'établissement demandeur, où le patient est hospitalisé (code Z75.80). La SAE s'intéresse aux actes pratiqués sur le site de l'établissement prestataire et l'établissement demandeur doit donc modifier ses données sur le site de collecte et ainsi enlever les prestations effectuées ailleurs. Pour un même séjour, un type d'acte peut être réalisé dans l'établissement et un autre type dans un autre établissement. Dans ce cas, seul le deuxième acte doit être enlevé.</p>
B10	Nb d'actes chirurgicaux, quelle que soit la technique d'anesthésie utilisée (générale, loco-régionale, topique...), en HP		
D10	Dont actes requérant une anesthésie		
A11	Nb d'actes liés à la grossesse chez la mère. (Ex : césariennes, avortements, actes thérapeutiques pour hémorragie du post partum...) en HC	Actes de la liste LT036 qui ne comprend plus les actes d'accouchement par voie basse (JQGD)	
B11	Nb d'actes liés à la grossesse chez la mère. (Ex : césariennes, avortements, actes thérapeutiques pour hémorragie du post partum...) en HP		
D11	Dont actes requérant une anesthésie		
A12	Actes de cardiologie interventionnelle en HC	Actes de la liste LT033 : LT033-01 et LT033-02	
B12	Actes de cardiologie interventionnelle en HP		
D12	Dont actes requérant une anesthésie		
A14	Endoscopies avec ou sans anesthésie générale en HC	Actes de la liste LT015	
B14	Endoscopies avec ou sans anesthésie générale en HP		
D14	Dont actes requérant une anesthésie		
A13	Actes interventionnels sous imagerie hors cardiologie en HC	Actes de la liste LT_inter	
B13	Actes interventionnels sous imagerie hors cardiologie en HP		
D13	Dont actes requérant une anesthésie		
A15	Actes avec lithotritie ou autres actes de destruction (laser ou autre agent extérieur) en HC	Actes de la liste LT_DESTR	
B15	Actes avec lithotritie ou autres actes de destruction (laser ou autre agent extérieur) en HP		
D15	Dont actes requérant une anesthésie		

PERINAT : Périnatalité (1/2)

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A3	Nombre total de séjours en obstétrique (y.c. post-partum, ante-partum, surveillance de grossesse, hors IVG)	Sélection = [CMD='14' hors GHM '14Z08Z'] OU [acte d'accouchement (liste A-323) ET code de la catégorie Z37 en DA]	Le code diag Z37 ne doit pas correspondre au DP du séjour
A4	dont séjours de 0 jour en obstétrique (y.c. post-partum, ante-partum, surveillance de grossesse, hors IVG)	Sélection précédente et durée de séjour = 0	
A5	Nombre de journées en obstétrique (y.c. post-partum, ante-partum, surveillance de grossesse, hors IVG)	Sélection précédente x nb journées	
B3	Nombre total de séjours en néonatalogie	Sélection = Pour les séjours / journées en Néonat, SI néonat, REA néonat, on ne filtre que sur les unités médicales. Les journées sont celles effectuées dans ces unités médicales uniquement. <u>Néonatalogie</u> : UM '04_' <u>soins intensifs</u> : UM '05_' <u>Réanimation néonatale</u> : UM '06_'	
B4	dont séjours de 0 jour en néonatalogie		
B5	Nombre de journées en néonatalogie		
C3	Nombre total de séjours en soins intensifs aux nouveau-nés		
C4	dont séjours de 0 jour en soins intensifs aux nouveau-nés		
C5	Nombre de journées en soins intensifs aux nouveau-nés		
D3	Nombre total de séjours en réanimation néonatale		
D4	dont séjours de 0 jour en réanimation néonatale		
D5	Nombre de journées en réanimation néonatale		
E3	Nombre total de séjours des bébés restés auprès de leur mère	Sélections des séjours des bébés restés auprès de leur mère : voir onglet MCO Activité	
E4	dont séjours de 0 jour des bébés restés auprès de leur mère	Sélection précédente et durée de séjour = 0	
E5	Nombre de journées des bébés restés auprès de leur mère	Sélection précédente x nb journées	
A6	Nombre total de séjours avec accouchement dans l'établissement	Sélection = acte d'accouchement(liste A-323) ET code de la catégorie Z37 en DA	Les accouchements hors de l'établissement seront enlevés si on prend la double condition. Les transferts (ou décès) le jour même de l'admission comptent pour 1 jour
A7	Nombre de journées avec accouchement dans l'établissement	Sélection = A6 x nombre de journées	
A8	Dont nombre de séjours avec accouchement par césarienne	Sélection = acte d'accouchement par césarienne (liste A-117) ET code de la catégorie Z37 en DA	
A9	Dont nombre de journées avec accouchement par césarienne	Sélection = A8 x nombre de journées	
A10	Nombre de femmes transférées pour accouchement depuis un autre établissement MCO (=Transferts in utero pour les maternités recevant la femme)	Sélection = RSA d'accouchement avec [mode d'entrée (7) ET provenance=1]	La comptabilisation des transferts se fait à partir de l'établissement d'accueil (celui dans lequel a lieu l'accouchement)
A11	Nombre d'accouchements uniques	Sélection = RSA d'accouchement avec un code en DA commençant par Z370 (né vivant) ou Z371 (mort-né)	
A12	Dont nombre d'accouchements avec enfant unique mort-né	Sélection = RSA d'accouchement avec un code en DA commençant par Z371 (mort-né y compris les produits d'IMG)	
A13	Nombre d'accouchements multiples	Sélection = RSA d'accouchement avec un code en DA commençant par Z372, Z373, Z374, Z375, Z376, Z377 (naissances multiples vivantes et/ou mort-nés)	
A14	Dont nombre d'accouchements multiples avec naissance d'au moins 1 enfant mort-né	Sélection = RSA d'accouchement avec un code en DA commençant par Z373, Z374, Z376, Z377 (au moins un mort-né y compris produit d'IMG)	A6 sera presque égal à la somme de A11 et A13, le seul delta concernera les accouchements avec un DA Z379 "Résultats de l'accouchement, sans précision" (marginal)
A15	Nombre de nouveaux nés transférés (transferts néonataux) vers un autre établissement MCO	Sélection = âge en jour=0 ET mode d'entrée=8 ET DP≠P95 (DP du séjour différent de mort-né) ET [mode de sortie (7) ET destination=1] ET durée séjour = 0	Ne prend pas en compte les nouveaux-nés transférés vers la néonat d'un même établissement

PERINAT : Périnatalité (2/2)

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A19	Nombre de femmes avec sortie précoce (séjour < 3 jours) après un accouchements par voie basse	Sélection = RSA d'accouchement avec l'acte (JQGD001, JQGD002, JQGD003, JQGD004, JQGD005, JQGD007, JQGD008, JQGD010, JQGD012, JQGD013) (soit des actes de la liste A-323 (ensemble des actes d'accouchement) qui ne sont pas dans la liste A-117 (césariennes)) ET durée de séjour < 3 ET [(mode de sortie 8) ou (mode de sortie 6 ou 7 et destination 6)]	On compte ici des femmes qui sortent de MCO pour aller en HAD comme des sorties précoces
A20	Nombre de transferts/mutation en HAD après un accouchement	Sélection = RSA d'accouchement avec [mode de sortie in (6,7) et destination=6]	
A26	Nombre d'interruptions de grossesse pour motif médical (IMG)	Sélection = [0<âge gestationnel<22 SA ET code de la catégorie O04 en DP du séjour ET absence de DA Z640] OU [âge gestationnel≥22 SA ET code en DA (pas DP du séjour) parmi Z3711, Z3731, Z3741, Z3761, Z3771) ET acte d'accouchement]	Les consignes de codage impliquent le codage d'un avortement avant 22SA et d'un accouchement à partir de 22 SA pour une IMG
A28	Nombre de patientes différentes dans l'année ayant bénéficié d'une assistance médicale à la procréation	Sélection = [DP ou DA parmi (Z311, Z312, Z313) et sexe=2] tri sur numéro patient pour file active	
A40	Nombre total d'enfants (y compris morts-nés)	Nombre de séjours d'enfants en CM15 avec âge en jour = 0 et mode d'entrée = 8	
A22	Nombre total d'IVG	Nombre de séjours GHM 14Z08Z	
A23	Nombre d'IVG médicamenteuses	[(un diagnostic en 'Z64') ET (un acte 'JNJP001')]	Le code n'étant pas toujours présent, le nombre d'IVG médicamenteuses réalisées en établissement peut-être sous estimé.
A24	Nombre d'IVG entre 12 et 14 SA (13 et 14 SA)	Filtre IVG (case ci-dessus) + 84 <= date_regles <98	La date des règles est absente pour certaines IVG.

NEUROCHIR : Neurochirurgie et activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A13	Nombre de séjours en neurochirurgie adultes (18 ans et plus)	On compte les séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '51_'. Dans le cas d'un séjour avec plusieurs passages dans ce type d'unité médicale, on ne compte qu'un seul séjour si ces passages se font dans le même Finess géographique. Et un séjour dans chaque établissement s'ils s'agit de Finess géographiques différents. Les journées comptabilisées sont uniquement celles effectuées dans l'UM de Neurochirurgie.	
B13	dont séjours de 0 jour en neurochirurgie adultes (18 ans et plus)		
C13	Nombre de journées en neurochirurgie adultes (18 ans et plus)		
A14	Nombre de séjours en neurochirurgie pédiatrique (0-17 ans)		
B14	dont séjours de 0 jour en neurochirurgie pédiatrique (0-17 ans)		
C14	Nombre de journées en neurochirurgie pédiatrique (0-17 ans)		
A15	Nombre de séjours en réanimation neurochirurgicale	On retient les séjours qui ont fait l'objet à la fois un passage dans l'unité médicale '51_' et d'un passage dans l'unité médicale '01A' ou '13A', dans le même établissement. Les journées comptabilisées sont celles effectuées dans l'unité médicale '01A' ou '13A'.	
C15	Nombre de journées en réanimation neurochirurgicale		
A16	Nombre de séjours en surveillance continue postopératoire	On retient les séjours qui ont fait l'objet à la fois un passage dans l'unité médicale '51_' et d'un passage dans l'unité médicale '03A' ou '14A', dans le même établissement. Les journées comptabilisées sont celles effectuées dans l'unité médicale '03A' ou '14A'.	
C16	Nombre de journées en surveillance continue postopératoire		
A17	Nombre de séjours en Activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie	Nombre de séjours avec au moins un acte figurant dans la liste LT31 / pour A17, on comptabilise la totalité des séjours (HC+HP)	
B17	dont séjours de 0 jour en Activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie		
C17	Nombre de journées en Activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie		

CHIRCAR : Activités interventionnelles en cardiologie et chirurgie cardiaque

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A4	Nombre de séjours pour Activités interventionnelles sous imagerie médicale en cardiologie	Nombre de séjours qui contiennent les actes sélectionnés dans les listes LT033 ci-dessous	On calcule le nb d'actes réalisés par le 1er intervenant - variable acte_activ='1'
A5	Nombre de journées pour Activités interventionnelles sous imagerie médicale en cardiologie		
A6	Nombre d'actes total pour Activités interventionnelles sous imagerie médicale en cardiologie	Voir listeLT033	
A7	dont actes de type 1 (rythmologie et stimulation multisites)	Voir listeLT033-1	
A8	dont actes de type 2 (cardiopathies de l'enfant et éventuelles réinterventions à l'âge adulte)	Voir listeLT033-2 + âge < à 18ans	
A9	dont actes de type 3 (autres cardiopathies de l'adulte dont angioplasties)	Voir liste LT033-2 + âge > ou = à 18ans	
A13	Nombre total d'actes de chirurgie cardiaque enfant	Voir liste LT032, ventilé par âge	
A14	Nombre total d'actes de chirurgie cardiaque adulte		
A16	Nombre d'actes sous CEC chez l'adulte	Voir liste LT032-1 pour la chirurgie cardiaque CEC avec age >18	
B17	Nombre de séjours en Unité de chirurgie cardiaque hors réa dédiée, USIC, et SC	Séjours dans l'unité médicale '50_'. Dans le cas d'un séjour avec plusieurs passages dans ce type d'UM, on ne compte qu'un seul séjour si ces passages se font dans le même Finess géographique. Et un séjour dans chaque établissement s'ils s'agit de Finess géographiques différents. Les journées sont celles effectuées au sein de l'unité médicale '50_'.	
C17	Nombre de journées en Unité de chirurgie cardiaque hors réa dédiée, USIC, et SC		

BRULES : Traitement des grands brûlés

Case	Libellé	Sélection	Remarques
B1	Nombre de séjours en Unité de réanimation protégée (y compris surveillance continue) pour les grands brûlés (unité médicale individualisée)	Séjours dans les unités médicales '01B', '03B', '14B' et '13B'. Les journées comptabilisées sont uniquement celles effectuées dans ces UM.	
C1	dont nombre de séjours pour des patients de moins de 18 ans		
D1	Journées réalisées en Unité de réanimation protégée (y compris surveillance continue) pour les grands brûlés (unité médicale individualisée)		
B2	Nombre de séjours en Unité spécifique de soins médicaux et chirurgicaux pour les grands brûlés ne nécessitant pas de réanimation	Séjours dans les unités médicales '20_'. Les journées comptabilisées sont uniquement celles effectuées dans ces UM.	
C2	dont nombre de séjours pour des patients de moins de 18 ans		
D2	Journées réalisées en Unité spécifique de soins médicaux et chirurgicaux pour les grands brûlés ne nécessitant pas de réanimation		
A7	Venues en anesthésie chirurgie ambulatoire liées au traitement des brûlures	On retient ici les séjours qui ont à la fois : un GHM de la CMD '22' + un acte parmi les listes A-130 ou A-131 + une CAS de chirurgie + une durée de séjour = 0 - On restreint les séjours à ceux effectués dans les UM "grands brûlés" ('01B', '03B', '14B' et '13B' et '20 ')	
A9	File active des patients adultes (18 ans et plus) en hospitalisation complète ou partielle	On ne filtre ici que sur le GHM. Tous les séjours de la CMD '22' sont donc retenus - On restreint les séjours à ceux effectués dans les UM "grands brûlés" ('01B', '03B', '14B' et '13B' et '20 ')	Si un même patient effectue un ou plusieurs séjours dans différents établissements, il sera comptabilisé dans chacun de ces ET.
A10	File active des patients enfants (moins de 18 ans) en hospitalisation complète ou partielle		

DOULEUR : Traitement de la douleur chronique

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A7	Nombre de séjours dans l'unité médicale douleur	Nombre de séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '61_'.	Dans le cas d'un séjour avec plusieurs passages en unité médicale douleur, on ne compte qu'un seul séjour si ces passages se font dans le même Finess géographique. Et un séjour dans chaque ET s'ils s'agit de Finess géographiques différents.
A15	Nombre de personnes différentes reçues au moins une fois en hospitalisation dans une UM de traitement de la douleur dans l'année (file active)	unité médicale '61_'	Si un même patient effectue un ou plusieurs séjours dans différents établissements, il sera comptabilisé dans chacun de ces ET.

DIALYSE : Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale

Case	Libellé	Sélection	Remarques
C4	Nombre de séances dans l'année en hémodialyse en centre - adultes	Nombre de séances dans séjours avec ((DP=Z49.1 et acte différent de 'JVRP004') ou acte in ('JVJF004', 'JVJF008')) et type_UM in ('21','22') et age >=18 ans	On utilise la variable "nbSeances" ici.
C5	Nombre de séances dans l'année en hémodialyse en centre - enfants	Nombre de séances dans séjours avec ((DP=Z49.1 et acte différent de 'JVRP004') ou acte in ('JVJF004', 'JVJF008')) et type_UM in ('21','22') et age <18 ans	
C6	Nombre de séances dans l'année en hémodialyse en Unité Dialyse Médicalisée	Nombre de séances dans séjours avec ((DP=Z49.1 et acte différent de 'JVRP004') ou acte in ('JVJF004', 'JVJF008')) et type_UM='23'	
C7	Nombre de séances dans l'année en entraînement à l'hémodialyse	Nombre de séances dans séjours avec acte JVRP004	
C14	Nombre de séances dans l'année en entraînement à dialyse péritonéale	Nombre de séances dans séjours avec DP in ('Z49.20','Z49.21') ou actes in ('JVRP007', 'JVRP008')	
A28	Nombre de séances au cours d'une hospitalisation	Nombre de séances au cours d'une hospitalisation (HC) : "nbre d'occurrences d'actes d'EER (actes 'JVJF004' ou 'JVJF008' ou 'JVJB001') dans les séjours hors CM 28 (HC)"	Ici, c'est le nombre d'actes que l'on compte

CANCERO : Traitement du cancer (1/2)

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A4	Activité en traitement du cancer : nombre de séjours	DP ou DR compris dans [(C00 à C97) ou (D00 à D09) ou (D37 à D48)] ET [(GHM en "C") OU (GHM '27Z02', '27Z03', '27Z04')] <u>OU</u> DP, DR ou DA compris dans [(C00 à C97) ou (D00 à D09) ou (D37 à D48)] ET [DP ou DA commençant par 'Z510' ou 'Z511' ou 'Z9480'] <u>OU</u> <u>DP ou DR compris dans [(C00 à C97) ou (D00 à D09) ou (D37 à D48)] ET (séjour avec au moins un acte parmi la liste : HLNK001, HLNK001, HLNN900, ZCNH002, ZCNH005, ZZLJ001, ZZLJ002, EBSF003, EBSF004, ECSF002, ECSF004, ECSF006, ECSF008, EDSF004, EDSF005, EDSF006, EDSF008, EDSF012, EDSF014, EDSF015, EDSF016, EDLF014, EDLF015, EDLF016, EDLF017, EELF004, EELF005, EHSF001, ABLB006, AFLB003, AFLB013, EBLF002, EBLF003, ECLF005, ECLF006, EDLF018, EDLF019, EDLF020, EDLF021, EDLL001, EDLL002, EDSF003, GGLB001, GGLB008, HLNA007, HLNC003, HPLB002, HPLB003, HPLB007, ZZLF004, ZZLF900)</u>	Pour les sélections à partir des diagnostics, on travaille au niveau séjour. Avec un appariement sur l'UM, on récupère l'ensemble des ET des séjours multi étabs. Rajout des actes de radiologie interventionnelle (dont la radio-fréquence)
A5	dont nombre de séjours de 0 jour	Sélection A4 pour les séjours de 0 jour	
A6	Activité en traitement du cancer : nombre de journées	Sélection A4 x nombre de journées hors nombre de journées RSP (résumés de préparation)	
A9	Nombre total de séjours avec traitement de chimiothérapie en MCO réalisés pendant une hospitalisation complète ou en ambulatoire (y.c. les séances)	DP ou DA commençant par 'Z511' ET [DP ou DR ou DA compris dans (C00 à C97) ou (D00 à D09) ou (D37 à D48)] <u>OU</u> [Séjour avec au moins un code acte parmi la liste : (ECLF005, ECLF006, EDLF014, EDLF015, EDLF016, EDLF017, EDLF018, EDLF019, EDLF020, EDLF021, EELF004, EELF005, AFLB003, AFLB013, HPLB002, HPLB003, HPLB007, ABLB006, EBLF002, GGLB001, GGLB008, ZZLF004, ZZLF900, EBLF003) OU (GHM '17M05' ou '17M06')] ET [DP ou DR compris dans (C00 à C97) ou (D00 à D09) ou (D37 à D48)]	Pour les actes, sélection uniquement de l'ET dans lequel se déroulent ces actes pour les séjours multi étabs
B9	Nombre de séjours avec traitement de chimiothérapie en HAD	Séjours (en cours ou terminés) avec au moins une séquence avec MPP = '05' ou un MPA = '05' ET présence d'un diagnostic (principal, associé ou autre) compris dans (C00 à C97) ou (D00 à D09) ou (D37 à D48)	case remplie avec PMSI HAD
C9	Nombre de séjours d'hospitalisation complète pour chimiothérapie en MCO	Séjours d'hospitalisation complète parmi (duree du séjour>0) : GHM "17M05" ou "17M06"	
A10	Nombre de séances de chimiothérapie en MCO réalisées en ambulatoire	GHM 28Z07Z x nombre de séances	
B10	Nombre de journées de chimiothérapie en HAD	Journées de l'année N des sous séquences des séquences avec MPP = '05' ou un MPA = '05' ET présence d'un diagnostic compris (principal, associé ou autre) dans [(C00 à C97) ou (D00 à D09) ou (D37 à D48)]	case remplie avec PMSI HAD MPP = mode de prise en charge principal
A11	Nombre de patients atteints de cancer ayant eu un traitement par chimiothérapie dans l'année - Nombre de patients âge >= à 18 ans en MCO	Filter utilisé pour les cases A9/A10 <u>ET</u> sélection selon l'âge	
C11	Nombre de patients atteints de cancer ayant eu un pour traitement par chimiothérapie dans l'année - Nombre de patients < 18 ans en MCO		
B11	Nombre de patients atteints de cancer ayant eu un traitement par chimiothérapie dans l'année - Nombre de patients âge >= à 18 ans en HAD	Filter utilisé pour les cases B9/B10 <u>ET</u> sélection selon l'âge	case remplie avec PMSI HAD Personnes physiques distinctes, sur les numéros patient bien codés i.e avec code retour = '000000' (les codes patients en erreur ne sont pas comptabilisés).
D11	Nombre de patients atteints de cancer ayant eu un traitement par chimiothérapie dans l'année - Nombre de patients âge < à 18 ans en HAD		case remplie avec PMSI HAD Personnes physiques distinctes, sur les numéros patient bien codés i.e avec code retour = '000000' (les codes patients en erreur ne sont pas comptabilisés).
A14	Nombre de résumés de préparation à un traitement par radiothérapie externe - Réalisées en ambulatoire	Séjours avec DP Z51.00 <u>ET</u> [DR ou DA compris dans (C00 à C97) ou (D00 à D09) ou (D37 à D48)]	
A15	Nombre de séances de traitement par radiothérapie externe - Réalisées en ambulatoire	[(Séjours dans les GHM 28Z11Z, 28Z18Z, 28Z23Z, 28Z24Z, 28Z25Z)x nb séances] ET [DR = vide ou DR compris dans (C00 à C97) ou (D00 à D09) ou (D37 à D48)]	
B15	Nombre de séances de traitement par radiothérapie externe - Réalisées pendant une hospitalisation complète	GHM 17K04 <u>OU</u> (actes des listes A-170, A-304, A-318, A-319, A-320 <u>ET</u> hors CM28)	
A16	Nombre de séances de traitement par curiethérapie - Réalisées en ambulatoire	Séjours avec un GHM '28Z10Z' x nb séances <u>ET</u> [DR = vide ou DR compris dans (C00 à C97) ou (D00 à D09) ou (D37 à D48)]	
B16	Nombre de séances de traitement par curiethérapie - Réalisées pendant une hospitalisation complète	Séjours hors CM28 avec (au moins un acte dans la liste 'A-205') <u>OU</u> (un GHM parmi (17K05, 17K08 , 17K09))	

CANCERO : Traitement du cancer (2/2)

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A17	Nombre de patients adultes atteints de cancer pris en charge en radiothérapie externe dans l'année - âge >= 18 ans	Filtre utilisé pour les cases A15/B15 <u>ET</u> chainage sur numéro patient <u>ET</u> sélection sur l'âge	Si un patient effectue plusieurs séjours dans l'année et atteint 18 ans entre deux séjours, on ne compte ce patient qu'une seule fois, dans la catégorie plus de 18 ans
A18	Nombre de patients adultes atteints de cancer pris en charge en curiethérapie dans l'année - âge >= à 18 ans	Filtre utilisé pour les cases A16/B16 <u>ET</u> chainage sur numero patient <u>ET</u> sélection sur l'âge	
B17	Nombre de patients enfants atteints de cancer pris en charge en radiothérapie externe dans l'année - âge < 18 ans	Filtre utilisé pour les cases A15/B15 <u>ET</u> chainage sur numéro patient <u>ET</u> sélection sur l'âge	
B24	Nombre de séjours en Unité(s) médicale(s) de médecine en hospitalisation complète, dont hospitalisation de semaine (y compris curiethérapie)	Séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '40', et une durée de séjour <u>partielle</u> dans cette UM > 0.	
C24	dont séjours d'enfants de moins de 18 ans		
D24	Nombre de journées en Unité(s) médicale(s) de médecine en hospitalisation complète, dont hospitalisation de semaine (y compris curiethérapie)		
E24	dont journées d'enfants de moins de 18 ans		
B25	Nombre de séjours en Unité(s) médicale(s) de médecine en hospitalisation à temps partiel (notamment unités de chimiothérapie ambulatoire)	Séjours avec au moins un passage dans les unités médicales '40' ou '43', et des durées de séjour <u>partielles</u> dans ces UM = 0.	
C25	dont séjours d'enfants de moins de 18 ans		
B26	Nombre de séjours en Unité(s) médicale(s) de chirurgie en hospitalisation complète, dont hospitalisation de semaine	Séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '41', et une durée de séjour <u>partielle</u> dans cette UM > 0.	
C26	dont séjours d'enfants de moins de 18 ans		
D26	Nombre de journées en Unité(s) médicale(s) de chirurgie en hospitalisation complète, dont hospitalisation de semaine		
E26	dont journées d'enfants de moins de 18 ans		
B27	Nombre de séjours en Unité(s) médicale(s) de chirurgie en hospitalisation à temps partiel	Séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '41', et une durée de séjour <u>partielle</u> dans cette UM = 0.	
C27	dont séjours d'enfants de moins de 18 ans		

URGENCES : Structure des urgences

Case	Libellé	Sélection	Remarques
C21	UHCD générale - Nombre de séjours	Séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '07A'. Le nombre de journées correspond à celles effectuées au sein de l'unité médicale '07A'.	On travaille directement à partir des passages dans les UM, car a priori "un passage" = "un séjour", les patients ne retournent pas en UHCD. Les "séjours" de 0 jour sont en fait les passages de 0 jour en UHCD, puisqu'on ne s'intéresse qu'à la durée de séjour partielle dans ces unités médicales.
D21	dont séjours de 0 jour		
E21	UHCD générale - Nombre de journées		
C29	UHCD pédiatrique - Nombre de séjours	Séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '07B'. Le nombre de journées correspond à celles effectuées au sein de l'unité médicale '07B'.	Le nombre de séjours de 0 jour découle du calcul de la durée de séjour (somme des durees des passages en UHCD) - si 2 passages dans un même ET, dont un de 0 jours et un autre de x jours, le séjour ne sera pas compatible en séjour de 0 jour.
D29	dont séjours de 0 jour		
E29	UHCD pédiatrique - Nombre de journées		

REA : Réanimation, surveillance continue et soins intensifs

Case	Libellé	Sélection	Remarques
A3	Nombre de séjours en Unité de réanimation adultes (hors grands brûlés)	Nombre de séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '01A' : si plusieurs passages, on ne compte qu'un séjour.	
A4	Nombre de passages en Unité de réanimation adultes (hors grands brûlés)	Nombre de passages : il peut y en avoir plusieurs par séjour.	
A5	dont nombre de passages de 0 jour	Ensemble des passages avec durée de séjour partielle = 0.	
A6	Nombre de journées en Unité de réanimation adultes (hors grands brûlés)	Somme des durées de séjour partielles dans l'UM '01A' (si 0, on compte 0).	
A7	% d'entrées en provenance d'autres entités juridiques en unité de réanimation adulte	Parmi les séjours recensés en A3, proportion avec un mode d'entrée = '7'.	
A8	IGS 2 médian	Valeur médiane de l'IGS dans l'UM '01A' arrondie à l'unité.	
A9	Nombre de séjours de patients âgés de 80 ans et plus en Unité de réanimation adultes (hors grands brûlés)	Parmi les séjours recensés en A3, proportion avec un âge >= 80 ans.	
B3	Nombre de séjours en Unités de réanimation enfants (hors néonatalogie et grands brûlés)	Nombre de séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '13A' : si plusieurs passages, on ne compte qu'un séjour.	
B4	Nombre de passages en Unités de réanimation enfants (hors néonatalogie et grands brûlés)	Nombre de passages : il peut y en avoir plusieurs par séjour.	
B5	dont nombre de passages de 0 jour	Ensemble des passages avec durée de séjour partielle = 0.	
B6	Nombre de journées en Unités de réanimation enfants (hors néonatalogie et grands brûlés)	Somme des durées de séjour partielles dans l'UM '13A' (si 0, on compte 0).	
B7	% d'entrées en provenance d'autres entités juridiques	Parmi les séjours recensés en B3, proportion avec un mode d'entrée = '7'.	
A12	Nombre de séjours enUSIC	Nombre de séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '02A' : si plusieurs passages, on ne compte qu'un séjour.	
A13	Nombre de journées enUSIC	Somme des durées de séjour partielles dans l'UM '02A' (si 0, on compte 0).	
B12	Nombre de séjours en SI de l'UNV	Nombre de séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '18_' : si plusieurs passages, on ne compte qu'un séjour.	
B13	Nombre de journées en SI de l'UNV	Somme des durées de séjour partielles dans l'UM '18_' (si 0, on compte 0).	
C12	Nombre de séjours en Autres SI	Nombre de séjours avec au moins un passage dans les unités médicales '02B' et '16' : si plusieurs passages, on ne compte qu'un séjour.	
C13	Nombre de journées en Autres SI	Somme des durées de séjour partielles dans les UM '02B' et '16' (si 0, on compte 0).	
A16	Nombre de séjours en Surveillance Continue adultes	Nombre de séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '03A' : si plusieurs passages, on ne compte qu'un séjour.	
A17	Nombre de journées en Surveillance Continue adultes	Somme des durées de séjour partielles dans l'UM '03A' (si 0, on compte 0).	
B16	Nombre de séjours en Surveillance Continue enfants	Nombre de séjours avec au moins un passage dans l'unité médicale '14A' : si plusieurs passages, on ne compte qu'un séjour.	
B17	Nombre de journées en Surveillance Continue enfants	Somme des durées de séjour partielles dans l'UM '14A' (si 0, on compte 0).	

Nomenclature des unités médicales (PMSI-MCO)

Ancien code UM	Code UM actuel	Classification de l'unité médicale fonctionnelle	Mode d'hospitalisation	Rattachement à la discipline SAE
01	01A	Réanimation adulte hors grands brûlés	HC	Médecine
01	01B	Réanimation adulte grands brûlés	HC	Médecine
02	02A	Soins intensifs en cardiologie = USIC	HC	Médecine
02	02B	Autres soins intensifs (hors UNV, USIC, néonatalogie)	HC	Médecine
03	03A	Soins surveillance continue adulte hors grands brûlés	HC	Médecine
03	03B	Soins surveillance continue adulte grands brûlés	HC	Médecine
04	04	Néonatalogie sans SI	HC	Médecine
05	05	Soins intensifs en néonatalogie	HC	Médecine
06	06	Réanimation néonatale	HC	Médecine
07	07A	UHCD strutures des urgences générales	HC	Urgences
07	07B	UHCD strutures des urgences pédiatriques	HC	Urgences
08	08	Soins et accompagnement des malades en phase terminale (unité de soins palliatifs)	HC	Médecine
13	13A	Réanimation pédiatrique hors grand brûlés	HC	Médecine
13	13B	Réanimation pédiatrique grands brûlés	HC	Médecine
14	14A	Soins surveillance continue pédiatrique hors grands brûlés	HC	Médecine
14	14B	Soins surveillance continue pédiatrique grands brûlés	HC	Médecine
16	16	Unité d'hématologie équipée d'un système de traitement de l'air	HC	Médecine
17	17	UNV hors SI	HC	Médecine
18	18	Soins intensifs en UNV	HC	Médecine
19	19	Unité d'addictologie de recours et de référence	HP /HC /mixte	Médecine
	20	Traitement des grands brûlés (hors réanimation et surveillance continue grands brûlés)	HC	Chirurgie
21	21	Hémodialyse en centre pour adulte	HP	Dialyse
22	22	Hémodialyse en centre pour enfant	HP	Dialyse
23	23	Hémodialyse en unité médicalisée	HP	Dialyse
	34	Hémodialyse en unité d'autodialyse	HP	Dialyse
	35	Hémodialyse à domicile	HP	Dialyse
	36	Dialyse péritonéale à domicile	HP	Dialyse
	37	Unité de dialyse saisonnière	HP	Dialyse
26	26	Unité hospitalière sécurisée interrégionale UHSI	HC	Médecine
	40	Unité d'hospitalisation d'oncologie médicale	HP /HC /mixte	Médecine
	41	Unité d'hospitalisation d'oncologie chirurgicale	HP /HC /mixte	Chirurgie
	42	Unité de radiothérapie ambulatoire	HP	Médecine
	43	Unité de chimiothérapie ambulatoire	HP	Médecine
	50	Chirurgie cardiaque	HP /HC /mixte	Chirurgie
	51	Neurochirurgie	HP /HC /mixte	Chirurgie
	52	Autre chirurgie pédiatrique (ou chirurgie indifférenciée pédiatrique)	HP /HC /mixte	Chirurgie
	53	Autre chirurgie adulte (ou chirurgie indifférenciée adulte)	HP /HC /mixte	Chirurgie
61	61	Unité de prise en charge de la douleur chronique	HP /HC /mixte	Médecine
24 et 25	27	Médecine gériatrique	HP /HC /mixte	Médecine
	28	Médecine pédiatrique (hors unité d'oncologie médicale, spécialisée ou non)	HP /HC /mixte	Médecine
	29	Autres spécialités médicales adultes (non classées ailleurs) ou unité de médecine indifférenciée	HP /HC /mixte	Médecine
	70	Gynécologie seule	HP /HC /mixte	Gynéco obs
	71	Obstétrique seule	HP /HC /mixte	Gynéco obs
	72	Interruption volontaire de grossesse	HP /HC /mixte	Gynéco obs
	73	Gynécologie obstétrique indifférenciée	HP /HC /mixte	Gynéco obs